



**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA – BEJAÏA**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET**  
**DES SCIENCES DE GESTION**  
**DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION**

## **MEMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**En vue de l'obtention du Diplôme de**

**Master en Sciences de Gestion**

**Option : Entrepreneuriat**

***Contribution de l'ANGEM a la dynamique  
entrepreneuriale, cas de l'ANGEM Bejaïa***

**Préparé par :**

**Encadreur : Mme. HADOU Naima**

MOUHOUBI Aimad

SELLAH Salim

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

## *REMERCIEMENTS*

*Nous tenons tout d'abord à remercier le bon dieu, on tient à exprimer toute notre reconnaissance à notre directrice de mémoire,*

*Madame HADOU Naima.*

*On la remercie de nous avoir encadrés, orienté, aidé et conseillé.*

*Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel*

*de l'ANGEM de Bejaia.*

*On exprime également, nos remerciements aux membres de jury,*

*qui ont accepté d'évaluer ce travail.*

*Et on remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont d'une façon ou d'une autre apporté leur soutien tout au long de notre travail.*

*Enfin, nous remercions nos familles et amie(s) pour leur soutiens*

*et encouragements tout au long de ce travail.*

## *DEDICACES*

*A nos très chers parents,*

*A nos frères et sœurs,*

*Pour leur amour et leurs encouragements,*

*A nos familles,*

*A nos amis(e),*

*Nous dédions ce travail.*

*Merci à vous.*

## Liste des abréviations

**ANGEM** : Agence Nationale de Gestion de Microcrédits

**ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune

**ANDPME** : Agence Nationale de Développement de la PME

**AMP** : Achat des Matières Premières

**APSI** : Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement

**BTP** : Bâtiment, Travaux Publics

**BTPH** : Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques

**CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

**CNAS** : Caisse Nationale d'Assurance

**CNI** : Conseil National de l'Investissement

**DA** : Dinar Algérien

**EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

**FMI** : Fonds Monétaire International

**FGMMC** : Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits

**FGAR** : Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME

**IBS** : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**ONS** : Office National des Statistiques

**PE** : Petite Entreprise

**PME** : Petite et Moyenne Entreprise

**PMI** : Petite et Moyenne Industrie

**PNR** : Prêt Non Rémunéré

**SARL** : Société A Responsabilités Limitee

**SNC** : Société en Nom Collectif

**SPA** : Société Par Action

**TAP** : Taxe sur l'Activité Professionnelle

**TVA** : Taxe sur Valeur Ajouté

**TPE** : Très Petite Entreprise

**UE** : Union Européen

## **Liste des tableaux**

**Tableau N°01** : Quelques questions clés en entrepreneuriat

**Tableau N°02** : Les formes de l'entrepreneuriat

**Tableau N°03** : Evolution de la théorie de l'entrepreneur

**Tableau N°04** : Typologies d'entrepreneurs

**Tableau N°05** : Caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement

**Tableau N°06**: Classification des entreprises selon le secteur d'activité

**Tableau N°07** : Classification des entreprises selon l'effectif

**Tableau N°08** : Classification des entreprises selon le statut juridique

**Tableau N° 09** : Les critères de la définition de la PME en Algérie

**Tableau N°10** : La répartition des PME privées selon le secteur d'activité

**Tableau N°11** : la différence entre les deux formules de financement

**Tableau N°12** : Répartition des crédits octroyés par type de financement

**Tableau N°13** : répartition des crédits octroyé par genre

**Tableau N°14** : Répartitions des crédits octroyés par secteurs d'activités

**Tableau N°15** : tableau récapitulatif des deux dispositifs de financement

**Tableau N°16** : Répartition des crédits octroyés et des emplois créent selon le secteur D'activités.

**Tableau N°17** : Répartition des bénéficiaires par genre au niveau de l'ANGEM Bejaïa

**Tableau N°18** : Nombre des prêts accordés par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM Bejaïa

**Tableau N°19** : nombre de prêt accordés par les deux types de financement au niveau de l'ANGEM Bejaïa

## Liste des figures

**Figure N° 01** : Financement triangulaire

**Figure N° 02** : Répartition des crédits octroyer par type de financement

**Figure N° 03** : Répartition des crédits octroyer par genre

**Figure N° 04** : Répartition des crédits octroyer par secteur d'activité

**Figure N°05** : Répartitions des projets d'emploi octroyé et des emplois créent selon secteur d'activité.

**Figure N°06** : Répartitions bénéficiaire par genre au niveau de l'ANGEM Bejaia

**Figure N°07** : Répartitions bénéficiaire par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM Bejaia

**Figure N°08** : Nombre de crédit accorde par les deux types de financement au niveau de l'ANGEM Bejaia.

# Sommaire

Liste des abréviations.

Liste des tableaux.

Liste des figures.

## Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : Généralités sur l'activité entrepreneuriale.....</b>	<b>05</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>05</b>
<b>Section 01 : Conception de l'entrepreneuriat .....</b>	<b>06</b>
<b>Section 02 : Aperçu sur l'entrepreneur, et création d'entreprise .....</b>	<b>16</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre II : Entrepreneuriat et PME en Algérie .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>35</b>
<b>Section 01 : L'impact de l'entrepreneuriat sur le développement local.....</b>	<b>35</b>
<b>Section 02 : PME en Algérie .....</b>	<b>40</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>54</b>
<b>Chapitre III : ANGEM et la création d'entreprises en Algérie.....</b>	<b>56</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>56</b>
<b>Section 01 : Le dispositif de gestion des microcrédits ANGEM .....</b>	<b>56</b>
<b>Section 02 : Bilans relatifs à l'ANGEM .....</b>	<b>67</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>73</b>



**Chapitre IV : Rôle de l'ANGEM dans la promotion des PME ..... 75**

**Introduction ..... 75**

**Section 01 : Paysage de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaia ..... 75**

**Section 02 : Contribution de l'ANGEM au développement local ..... 77**

**Conclusion ..... 84**

**Conclusion générale ..... 86**

**Bibliographie**

**Annexe.**

**Table de matières.**

**Résumés.**

# **INTRODUCTION GENERALE**

# Introduction Générale

---

## Introduction Générale

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat constitue un phénomène qui attire de plus en plus les chercheurs dans les domaines de l'économie et de la gestion.

L'entrepreneuriat, est un champ disciplinaire, levier de la création de richesses et d'emplois, désormais fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, ou la création d'entreprise constituent une solution au problème d'exclusion sociale surtout le chômage des jeunes de plus en plus considérable dans la société algérienne.

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Plusieurs auteurs et chercheurs dans ce domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept. Parmi ces auteurs, VERSTRAETE Thierry qui a défini l'entrepreneuriat comme étant un phénomène combinant un individu et une organisation, l'un se définit par rapport à l'autre et vice versa.

*« L'entrepreneuriat est le processus qui amène les personnes à envisager la propriété d'une entreprise comme une option ou solution de carrière viable, à arriver avec des projets d'entreprise à apprendre à devenir des entrepreneurs, à lancer et à développer une entreprise »<sup>1</sup>*

L'entrepreneur est un acteur indispensable dans le développement socio-économique qui contribue à l'innovation et la mise en œuvre de nouvelles stratégies, il est considéré comme un individu ayant des qualités distinctes (une personne innovatrice, créatrice et opportuniste qui aime relever des défis et prendre des risques).

L'entrepreneuriat serait pour l'Algérie un moyen de développement économique permettant en plus de la réalisation de la valeur ajoutée et de l'amélioration de la croissance nationale, de lutter contre le chômage et le travail informel

En Algérie, depuis les années 1960 jusqu'à la fin des années 1980, l'entreprise publique étatique a dominé le marché et elle est la seule source d'emplois. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'initiative privée a été enfin libérée, le gouvernement a mis en place plusieurs dispositifs pour le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat privé et la création d'entreprise,

---

<sup>1</sup> VERSTRAETE T., « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n°1, 2001

## Introduction Générale

---

comme l'ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Microcrédit), l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes), la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) ...etc.

La wilaya Bejaia est l'une des régions les plus dynamiques dans l'activité entrepreneuriale à l'échelle nationale, la création d'entreprise est devenue une culture grâce au bon climat économique. Elle est classée Quatrième en termes du nombre de PME.

En 2011, la wilaya dispose de 17 962 entreprises. Cet essor de l'activité privée a accompagné les réformes économiques du début des années 1990 et a pris de L'ampleur suite à l'introduction des différents dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat. Voyons L'apport de chacun d'entre eux <sup>2</sup>

Au premier semestre 2014, elle occupe la quatrième position au niveau nationale avec 23025 PME, dépassée par Alger, Tizi-Ouzou et Oran. La plupart des entreprises de la wilaya ont été créées à partir de 1995, à la suite de la mise en place de certains nombres de dispositifs de la création des entreprises.

La wilaya de Bejaia compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité. Elle occupe une place importante au niveau national en matière d'investissement et de création d'entreprise par rapport aux autres wilayas. Elle est dotée d'un tissu économique important qui compose de 95% des PME (privées).

Et comme toute création d'entreprise est automatiquement accompagnée de création d'emploi alors nous allons poser notre problématique de recherche s'articule autour de la question centrale suivante : ***Quelle est la contribution du dispositif de l'ANGEM à la promotion de la dynamique entrepreneuriale ?***

Pour mieux cerner cette question, notre travail tentera de répondre aux questions secondaires suivantes :

- En quoi consiste l'entrepreneuriat ?
- Quel est l'état des PME en Algérie et dans la wilaya de BEJAIA ?
- Le dispositif ANGEM joue-t-il vraiment un rôle dans la promotion des petites et moyennes entreprises ?
- Ces politiques ont-elles réussi à attirer les jeunes vers cette institution pour créer leur propre entreprise ?

---

<sup>2</sup> Bulletin d'information statistique de la PME, mars 2012

## Introduction Générale

---

- La répartition des microcrédits octroyés par le dispositif ANGEM est-elle faite selon le genre et le secteur d'activités, l'âge et le niveau d'instruction ?

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre recherche avec comme hypothèses de base :

**Hypothèse 01 :** L'accès aux microcrédits accroît le niveau de vie des bénéficiaires

**Hypothèse 02 :** Le dispositif ANGEM joue un rôle important dans le développement économique.

**Hypothèse 03 :** La répartition des microcrédits octroyés par les modalités du financement du dispositif ANGEM au niveau national et au niveau de la Wilaya de Bejaïa

La démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce travail consiste en une recherche bibliographique et documentaire. Ainsi qu'une collecte de statistiques et d'informations auprès des petites et moyennes entreprises au niveau de la Wilaya de Bejaïa à travers les Bulletins du ministère de la PME et de l'artisanat et la direction industrie. Et puis nous avons pu réaliser la partie pratique par des données au sein de l'ANGEM de Bejaïa et de compléter notre travail. Alors cette recherche est articulée autour de ces quatre chapitres que nous nous développerons en suivant le fil conducteur de notre travail.

Et afin de répondre à cette problématique, nous allons procéder à une collecte de données auprès de l'ANGEM Bejaïa, et pour mieux la cerner nous proposons le plan suivant :

- **Le premier chapitre** sera consacré aux généralités sur l'activité entrepreneuriale ; traite le cadre conceptuel de l'entrepreneuriat, l'entrepreneur et la relation d'entreprise
- **Le deuxième chapitre** est axé sur deux principaux points : l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement local ainsi les mesures mises en place par l'Etat pour promouvoir les PME, suivi d'Impact des PME sur le développement local en Algérie.
- **Le troisième chapitre** sera consacré à l'Agence Nationale de gestion du microcrédit et la création d'entreprises.
- **Le quatrième chapitre** est consacré au rôle du dispositif ANGEM dans la promotion des PME, ce chapitre fera l'objet d'une analyse des données obtenues auprès de l'ANGEM Bejaïa.

# **CHAPITRE I**

## **GENERALITES SUR L'ACTIVITE ENTREPRENEURIALE**

## Chapitre I : Généralités sur l'activité entrepreneuriale

### Introduction

Bien que l'entrepreneuriat soit l'une des pierres angulaires du capitalisme, celui-ci n'a reçu de l'importance de la part des chercheurs que très récemment. Ce n'est en fait, qu'à partir des années quatre-vingts, que les études consacrées à ce phénomène se sont multipliées. Des études pluridisciplinaires ont été faites en économie, en psychologie, en sociologie, cet engouement de la recherche a permis de produire un nombre important d'analyses. La richesse que recèle ce domaine est ainsi le résultat de cette diversité de disciplines ainsi que de la profondeur de chacune.

En effet, l'entrepreneuriat indique la création d'entreprise par individu qui prend un risque, qu'on appelle "l'entrepreneur" l'acteur principal et la clé de la réussite, grâce à ses efforts consentis pour saisir les opportunités d'affaires. L'organisation est de type symbiotique, il y a des entrepreneurs qui encombrent et gèrent les ressources matérielles et humaines afin de créer et développer des solutions pour répondre au besoin des individus, car « *il vient de background différent, manifestes des styles de management et motive par des facteurs distincts* »<sup>3</sup>.

Nous avons consacré la première section aux concepts d'entrepreneuriat ; en exposant les différentes définitions, ensuite il va falloir identifier les quatre paradigmes qui sont l'opportunité d'affaire, la création d'une organisation, la création de valeur, et le paradigme de l'innovation. Puis nous avons parlé des formes de concept, et pour terminer cette section nous avons finalement parlé sur les différentes approches dominantes dans la recherche entrepreneuriale.

La deuxième section a été consacrée aux concepts de l'entrepreneur, ses définitions et sa typologie, et ses caractéristiques. Et nous avons exposé la création de l'entreprise ; la définition de l'entreprise, ensuite passant à la PME

---

<sup>3</sup>Deschamps., B, «*le processus de reprise d'entreprise par les entrepreneurs personnes physique.* » Thèse se doctorat en science de gestion, France, 2000, p232.

## Section 1 : Conception de l'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat est un phénomène difficile à définir, plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition, mais sans pour autant réussir à en unifier et préciser le sens. Nous les présentons dans ce qui suit.

### Historique de l'entrepreneuriat

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970 les grandes entreprises ont dominé l'économie. la grande taille était considérée comme Souhaitable, voire inévitable, et la croissance de la firme était jugée indispensable pour Réaliser des économies d'échelles. La PME était perçue comme une simple étape de la vie de l'entreprise. Durant cette période, le nombre d'entreprises par habitant a diminué en Europe.

Le climat économique était plutôt propice à l'étude de la grande entreprise, voire de la multinationale, et par conséquent l'entrepreneuriat intéressait peu les chercheurs. Le nombre des grandes entreprises a dominé durant les années 1970 et 1980. Les chercheurs ont alors pris conscience de l'importance économique des entreprises nouvellement créées. Bien qu'il ait déjà fait l'objet de recherches isolées au-paravant et que ses bases historiques remontent au *17<sup>ème</sup> siècle*.

C'est à partir de-là qu'apparaissent des revues scientifiques et des conférences consacrées à l'entrepreneuriat. Ce mouvement s'est accélérée au début des années 1990.

Les deux auteurs **R.Cantillon et J.B.Say** ont mis en exergue l'importance de l'entrepreneur pour l'économie en général, en se basant essentiellement sur son rôle dans le processus de production.

**En 1928 J. Schumpeter** donne son envol au domaine de l'entrepreneuriat. Il l'associe nettement à l'innovation. J.Schumpeter reconnaît à l'entrepreneur un rôle central dans le mécanisme économique<sup>4</sup>.

### 1. La définition de l'entrepreneuriat

**Selon l'OCDE** l'entrepreneuriat est défini comme « le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en

---

<sup>4</sup> F. Janssen et B. Surlemont : « L'entrepreneuriat : éléments de définition », 2009, p 25.



créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés » (Léger-Jarniou, 2013).

Plusieurs définitions sont données par plusieurs auteurs relevant de différents champs disciplinaires. Nous donnerons quelques définitions les plus répondues.

**FILION (1997, p.23)** : « L'entrepreneuriat est défini comme le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs. Il est concerné par leurs activités, leurs caractéristiques, par les effets économiques et sociaux de leur comportement »

**TOUNES (2003, p. 30)** définit l'entrepreneuriat comme « un processus dynamique et complexe. Il est le fruit de facteurs psychologiques, sociaux, culturels, politiques et économiques. Il prend la forme d'attitudes, d'aptitudes, de perceptions, de motivations et de comportements qui se manifestent dans un contexte donné »

**VERSTRAETE et FAYOLLE (2004, p.19)** proposent une définition intégrée de l'entrepreneuriat comme « initiative portée par un individu (ou plusieurs s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaire dont le profit n'est pas forcément considéré comme pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, créant de la valeur nouvelle (plus forte dans le cas d'une innovation) pour les parties prenantes à qui elle s'adresse »

➤ **Quelques questions clés en entrepreneuriat :**

Pour se lancer en entrepreneuriat, l'individu motivé doit être capable de cerner quelques questions relatives à lui-même en tant qu'entrepreneur, et au processus entrepreneurial. Qui se résume dans le tableau suivant :

**Tableau n°01 : Quelques questions clés en entrepreneuriat**

<b>Quelques questions clés en entrepreneuriat</b>	
<b>Centrées sur l'entrepreneur</b>	<b>Centrées sur le processus entrepreneurial</b>
1- Qui devient entrepreneur ?	1- Qu'est-ce qui permet de percevoir les opportunités d'une manière efficace et performante ?
2- Pourquoi devient-on entrepreneur ?	2- Quelles sont les tâches-clés pour créer avec succès de nouvelles organisations ?

3-Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui réussissent ?	3-Dans quelle mesure ces tâches sont-elles différentes de celles mises en œuvre pour diriger avec succès ?
4-Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui échouent ?	4-Quelles sont les contributions spécifiques de l'entrepreneur à ce processus ?

D'après **A. Fayolle et A-J. Fillion**

*« L'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable c'est personnes pensent des entreprises qu'elle pourrait créer prennent connaissances de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lance dans la création et le démarrage d'une entreprise »<sup>5</sup>.*

**R.Hisrich et P.Michael** définissent le concept d'entrepreneuriat du point de vue de

Création de la richesse. Ils envisagent l'entrepreneuriat

*« Comme un processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire. la richesse est créée par les individus qui assument les risques principaux en terme de capitaux, de temps et/ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service, l'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif. Mais la valeur doit y être instillée par l'entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaires »<sup>6</sup>.*

**Gartner** a défini l'entrepreneuriat « comme le processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation »<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> 2 A. Berreziga , A. Meziane , « La culture de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs algériens »,2012. Colloque National sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, p, 2.

<sup>6</sup> R Hisrich et M Peters, « Entrepreneurship, lancer élaborer et gérer une entreprise » ,1991 éd, économique paris p 11.

<sup>7</sup> Ibid. P 10.

## 2. Les paradigmes de l'entrepreneuriat

La complexité du phénomène entrepreneurial a rendu difficile la délimitation d'un seul paradigme. Selon A. Fayolle et T. Verstraete (2005), ils proposent de classer les différentes définitions selon quatre courants de pensée.

### 2.1. Le paradigme d'opportunité d'affaire

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou de repérer des opportunités et à les exploiter (Shane et Venkataraman 2000).

Elle est associée parfois à d'autres notions, telles que la capacité à réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité. Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évolution et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

### 2.2. Le paradigme de création d'une organisation

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner, 1990). La notion d'organisation ne se réduit pas à celle d'entreprise.

### 2.3. Le paradigme de la création de valeur

Cette approche définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstadt, 1984 ; Bruyat et Julien, 2001) qu'elle soit individuelle, économique ou sociale. Les travaux portant sur le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique peuvent être rattachés à ce paradigme.

### 2.4. Le paradigme d'innovation

Ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition l'entrepreneuriat (P.A. Julien et M. Marchenay, 1996 ; Drucker, 1985). L'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des propriétaires et des dirigeants de PME. L'innovation peut prendre de nombreuses formes (nouveau produit ou service, nouvelle matière première, nouvelle méthode de production ...)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> F. Janssen, : « Entreprendre : Introduction à l'entrepreneuriat », 2016, p 26.

### 3. Les formes de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un monde vaste qui va de l'entrepreneur indépendant-centré sur lui-même, car il s'agit d'un groupe diversifié d'entreprises, il est donc possible de distinguer certaines attitudes stéréotypées qui mettent en évidence le propriétaire du projet. Selon la littérature de l'entrepreneuriat, il existe différentes formes comme le montre le tableau ci-après.

**Tableau N°02 : Les formes de l'entrepreneuriat**

<b>Formes entrepreneuriales</b>	<b>Définition</b>
<b>Création pure d'entreprise</b> <b>COUNOT et MULIC (2004)</b>	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.
<b>Essaimage</b> <b>Office québécois de la langue française (2007)</b>	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.
<b>Reprise d'entreprise</b> <b>COUNOT et MULIC (2004)</b>	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.
<b>Développement et croissance d'une entreprise</b> <b>OCDE (1998)</b>	Nouveaux débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment.
<b>Intrapreneuriat</b> <b>CARRIER (2008), DUMAIS et COLL (2005)</b>	Développement de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Source : JULIEN et CADIEUX (2010 p. 29).

#### 3.1. La création d'une nouvelle entreprise (l'entrepreneur ex-nihilo)

La création ex-nihilo est la forme la plus pure d'entrepreneuriat, basée sur la créativité à travers une idée innovante d'une personne ou de plusieurs personnes qui se concrétisent par la création d'une entreprise indépendante sans structure préexistante. L'entrepreneur est ici responsable de convaincre les utilisateurs et les acheteurs de nouveau produit, et cela évalue les risques et il doit également bien gérer au service de son environnement.

Cette forme semble plus présente dans le secteur des nouvelles technologies. Dans cette perspective, SCHUMPETER était le premier économiste à allier l'entrepreneuriat et l'innovation, pour analyser l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, souvent difficiles et parfois même à l'origine de la disparition d'entreprise existantes dans leur secteurs d'activités, qui n'ont pas pu se renouveler ses technologies.

### **3.2. La création d'une entreprise par l'essaimage (extrapreneuriat)**

Cette forme est liée d'une part à l'essaimage qui veut dire une pratique d'accompagnement entrepreneurial d'une nouvelle entité créée par un salarié. Selon DAVAL (2000,p.92)<sup>9</sup> « *L'essaimage est un processus qui se manifeste Lorsque'un employé entreprend de créer sa propre structure ou de reprendre une entité existante, indépendante de l'entreprise essaimant, en bénéficiant de la part de cette dernière qu'il quitte, de diverses formes d'appui et d'accompagnement, afin de limiter les risques d'échec* ». Cette définition confirme la couche salariale de créateur et le soutien de l'employeur.

D'autre part, l'extrapreneuriat veut dire « *des actes d'entrepreneuriat par 'sortie' de l'entreprise. On a alors deux cas de figures : « l'extrapreneur » continue à travailler avec l'entreprise mère, et agit en sous-traitant spécialisé ou d'intelligence ; « l'extrapreneur » va exercer ses talents dans des domaines complètement différents, ce qui peut correspondre à une volonté de diversification.* »<sup>10</sup>

### **3.3. La création d'une entreprise par franchise**

La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelée franchiseur engage à fournir à une deuxième entreprise. Il constitue un levier spécifique pour l'innovation qui consiste à créer d'une certaine manière pour imiter un processus qui existe dans un contexte géographique spécifique, la créativité dans la franchise bénéficie d'un accompagnement important, mais il est payé par le concessionnaire qui permet d'accroître la capacité d'innover en atteignant l'objectif de création de leur entreprise.

### **3.4. Intrapreneuriat**

C'est une nouvelle activité pour un salarié organisé au sein de l'entreprise. Il indique également un projet de création d'une fille de l'entreprise, le risque personnel est très limité et les conditions matérielles proposées d'un cadre ou d'un dirigeant. « *L'intrapreneur est défini*

---

<sup>9</sup> Daval., H, « *Le processus entrepreneurial d'essaimage* », 2000, Québec, P 92.

<sup>10</sup> Julien., P. A, Marchesnay., M, « *L'entrepreneuriat* », 1996, Economica, Paris, P 83.

*comme une personne qui, au sein d'une grande entreprise, prend la responsabilité directe de transformer une idée en un produit fini en passant par une prise de risque et de l'innovation.*  
»<sup>11</sup>

**PINCHOT (1985)** <sup>12</sup>définit l'intrapreneuriat comme un mode organisationnel permettant à des employés, en l'occurrence à des entrepreneurs en interne, d'exprimer leur potentiel créateur, en leur donnant la liberté, la marge de manœuvre et les ressources nécessaires pour le faire et ainsi satisfaire à la fois leurs besoins personnels et ceux de l'entreprise.

La définition proposée par les chercheurs américains SHARMA et CHRISMAN (2009, p291) est « *l'intrapreneuriat est un processus par lequel un individu (ou un groupe d'individus), en association avec une organisation existante, crée une nouvelle organisation ou provoque le renouvellement ou l'innovation au sein de cette organisation* »<sup>13</sup>.

Pour **BRUYAT (1994, p15)**<sup>14</sup>, « *L'intrapreneuriat est le processus par lequel une personne ou un groupe de personnes, en interaction avec une entreprise existante, crée une nouvelle organisation ou participe au renouvellement de l'organisation par l'innovation* ».

### 3.5. L'entrepreneuriat solidaire et social

Cette forme se manifeste par l'entrepreneuriat dans la création d'activités bénévoles et visée également à développer des organisations à but non lucratif qui est diffère des entreprises économiques. Il n'est pas destiné à faire de l'argent mais servir l'intérêt public.

L'entrepreneuriat social est souvent confondu avec des activités ou des projets mené par l'entreprise dans le cadre de responsabilité sociale et environnementale, mais à finalité lucrative.<sup>15</sup> L'entrepreneur qui est considéré comme un individu visionnaire, dont le principal objectif n'est pas de faire du profit mais de créer de la valeur sociale, capable à la fois de saisir et d'exploiter les occasions qui se présentent à lui, de lever les ressources nécessaires à la conduite de sa mission sociale et de trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux de sa communauté non traités par le système en place.<sup>16</sup> Nous pouvons dire à la lumière de cette

---

<sup>11</sup> Jaziri., R, « *Peut-on parler de l'intrapreneuriat dans une organisation complexe comme l'Université: L'acadépreuriat?* », P 7.

<sup>12</sup> Pinchot., (1985), cité par Jaziri., R, op.cit, p21

<sup>13</sup> Sharma., Chrisman., cité par Michel., C, « *Entrepreneuriat* », 2009, Pearson éducation, Paris, P 291.

<sup>14</sup> Coster., M, « *Entrepreneur et Entrepreneuriat* », 06 juin 2002, Cadres et entrepreneuriat : mythes et réalités, p 15 -16.

<sup>15</sup> Bacq., S, Janssen., F, « *l'entrepreneuriat social enfant terrible ou fils légitime? Dans shmitt, c, regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales* », 2008, Presses de l'université de Québec, p141.

<sup>16</sup> Ibid.

définition que le travail de l'entrepreneur social permet de combiner entre deux éléments, à savoir la stratégie et le but social de l'entreprise.

### 3.6. La reprise d'entreprise

Il appartient à l'individu (l'entrepreneur) d'entreprendre une activité commerciale pour son propre compte et qui existé déjà, ou une organisation existante qui ne sera pas créée sur la base des données qu'elle décrit dans le présent, son histoire, sa structure et ses performances.

Cette forme d'entrepreneuriat est d'habitude associée à la reprise ou à la succession des entreprises familiales, cependant la reprise d'entreprise va au-delà et peut être définie comme un processus par lequel une personne physique ou morale, le repreneur, acquies la propriété d'une entreprise ou d'une activité existante et occupe les fonctions de direction générale.<sup>17</sup>

## 4. Les différentes approches dominantes dans la recherche entrepreneuriale

### 4.1. Approche centrée sur les individus :

L'approche centrée sur les individus ou approche descriptive appelée également, approche par les traits. Consiste à repérer les traits de personnalité et les caractéristiques qui définissent la personnalité de l'entrepreneur. L'hypothèse principale derrière cette école de pensée est que les entrepreneurs possèdent des traits de personnalité, des attributs personnels et un système de valeurs qui les prédisposent à une activité entrepreneuriale et les distinguent des autres individus (les non-entrepreneurs)<sup>18</sup>.

Les chercheurs des **années 80** ont essayé d'avancer certaines caractéristiques psychologiques et des traits de personnalité qui caractérisent les entrepreneurs qui réussissent. L'approche par les traits de personnalité a essayé d'appuyer un profil psychologique typique de l'entrepreneur, en partant du principe que les personnes qui possèdent les mêmes caractéristiques que les entrepreneurs sont plus susceptibles d'avoir ce potentiel à agir de manière entrepreneuriale, contrairement aux personnes qui ne possèdent pas ces caractéristiques. Les chercheurs ont donc procédé par la recherche de déterminants du comportement (besoins, attitudes, croyances et valeurs spécifiques). L'entrepreneur et le non entrepreneur doivent pouvoir être différenciés par des tendances entrepreneuriales et des traits

---

<sup>17</sup> Fayolle, A, « *entrepreneuriat. Apprendre à Entreprendre* ».paris, 2004, p169.

<sup>18</sup> FAYOLLE. A, 2005, « *Introduction à l'entrepreneuriat* », édition Dunod, paris, page 11

psychologiques distincts. Parmi les traits de personnalité cités dans la littérature « le goût de risque, le besoin d'accomplissement, le besoin de pouvoir, la créativité, l'innovation, le besoin d'indépendance et d'autonomie ».

En dépit du vaste engouement littéraire consacrée aux entrepreneurs et leurs caractéristiques psychologiques, les entrepreneurs pouvait toujours présenter de nouveau traits de personnalité, ce qui n'était pas possible c'est de définir un seul profil type de l'entrepreneur. En effet, il n'y a pas d'entrepreneur typique. Les critiques soulevées à l'égard de cette approche ont été très nombreuses. La recherche du profil de l'entrepreneur ne répond pas à la question fondamentale « comment une entreprise voit-elle le jour ? » L'entrepreneur type est un mythe. Par conséquent, toute typologie qui tenterait de catégoriser les entrepreneurs à partir des traits de personnalité paraît illusoire.

Dans son célèbre article « Who is an entrepreneur ? Is the wrong question », **Gartner (1988)** soulève plusieurs critiques à l'égard de l'approche par les traits. Il propose de se focaliser sur ce que fait l'entrepreneur (approche par les faits) et non ce qu'il est (approche par les traits). En d'autres termes il s'agit de question « qui est l'entrepreneur ? » Par « que fait remplacer là l'entrepreneur ? »

#### **4.2. Approche comportementale :**

Nous avons tendance à parler d'entrepreneur (self-made man) et nous négligeons la faite que sa réussite ne dépend pas uniquement de ses traits de personnalité, et caractéristiques psychologiques. En effet, « l'entrepreneur se forme graduellement, influencé d'abord affectivement par sa famille, ensuite symboliquement par le milieu du travail et ses modèles entrepreneuriaux, et enfin sociologiquement par son implication graduelle dans un milieu, son enracinement et son intégration dans ce dernier », (Schmitt, 2008). En d'autres termes, la dimension individuelle de l'entrepreneur n'est rien sans un environnement adéquat<sup>19</sup>.

L'approche comportementale est donc intéressante en ce qu'elle se préoccupe des comportements de l'entrepreneur dans l'exercice de son activité, lesquels s'inscrivent dans un environnement culturel, social, économique et politique (Gartner, 1988).

---

<sup>19</sup> DIAMANE. M, KOUBAA. S, « *Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat* », Ecole Doctorale du Groupe ISCAE Casablanca, Maroc, page 2.



Vers les années quatre-vingt-dix, la recherche en entrepreneuriat s'est orientée vers l'étude des comportements des entrepreneurs (approche comportementale). La logique sous-tendant cette approche veut que l'on puisse prédire la performance des entrepreneurs en observant le « faire entrepreneur » et non « l'être entrepreneur ». Autrement dit, l'approche comportementale s'est orientée vers la définition de l'entrepreneur par ce qu'il fait, c'est-à-dire par les actions et les comportements qu'il engage tout au long du processus de création d'entreprise plutôt que par ses traits de personnalité (Chandler et Jansen, 1992).

**Selon Gartner (1993)**, la meilleure manière d'étudier le comportement entrepreneurial est de suivre la logique adoptée par Mintzberg pour étudier le comportement managérial, la recherche sur les comportements entrepreneuriaux doit être fondée sur le travail de terrain selon le modèle de l'étude de Mintzberg sur le travail managérial. Les chercheurs doivent observer les entrepreneurs lorsqu'ils sont en train de créer des organisations.

### **4.3. Approche centrée sur le processus :**

Depuis le début des années 90, les recherches en entrepreneuriat changent d'orientation pour s'intéresser désormais au processus entrepreneurial. En effet, de nombreux auteurs ont affirmé qu'il est réducteur de limiter l'étude du phénomène en se référant à quelques traits de personnalité (approche descriptive) ou à des comportements (approche comportementale). Il paraît important de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de recherche qui prennent en considération l'aspect dynamique et processuel de l'entrepreneuriat. Autrement dit, les recherches en entrepreneuriat ne sont plus centrées sur l'entrepreneur et ses traits de personnalité mais plutôt sur le processus entrepreneurial (Carter, Gartner et Reynolds, 1996).

Cependant il s'oppose aux approches fixistes du monde où l'on forme des relations et l'état des notions et des concepts. Elle correspond à toutes ces publications récentes où il n'est plus question du créateur et de ses caractéristiques, mais de formation d'organisation, de création d'organisation, d'émergence organisationnelle, etc. » (Hernandez, 1995). Contrairement à l'approche descriptive et comportementale, l'approche processuelle privilégie une vision plus large de l'entrepreneuriat.

Si l'approche descriptive cherche à comprendre le rôle de l'entrepreneur dans l'économie et la société et l'approche comportementale explique les actes et les comportements

des entrepreneurs en les situant dans leurs contextes spécifiques, la démarche processuelle quand a elle a pour objet d'analyser dans une perspective temporelle et contingente, les variables qui favorisent l'esprit d'entreprise

**Section 2 : Aperçu sur l'entrepreneur, et création d'entreprise**

L'entrepreneur est une personne complexe à définir, c'est une partie intégrante de l'entrepreneuriat, pour chaque pays et avec le temps cela signifie des choses différentes.

Il est devenu l'une des préoccupations de l'Etat algérien qui mise sur l'entrepreneur dans sa politique de développement local.

Plusieurs économistes ont fait des études sur l'entrepreneur, notre objectif dans cette section est de présenter l'acteur principal dans la création d'entreprise, les différents types d'entrepreneurs, ainsi d'essayer de citer quelques théories données par certains chercheurs.

**Tableau n°03 : Evolution de la théorie de l'entrepreneur**

**Moyen-Age** : acteur (action guerrière) et personne responsable de grands chantiers de production.

**XVIIeme siècle** : personne qui supporte les risques de profit ou de perte dans un contrat à prix fixe avec les pouvoirs publics.

**1725** : Richard Cantillon – distinction de la personne qui prend les risques et de celle qui fournit les capitaux.

**1797** : Beaudeau – La personne qui supporte les risques qui prévoit, supervise, organise et Possède.

**1803** : Jean-Baptiste Say – les profits de l'entrepreneur sont distincts des profits du capital.

**1876** : Francis Walter – distinction entre les bailleurs de fonds qui reçoivent un intérêt et ceux Dont le profit est dû à leurs compétences de gestionnaire.

**1934** : Joseph Schumpeter – l'entrepreneur est un innovateur, il met en œuvre une technologie inédite.

**1961** : David McClelland – l'entrepreneur est une personne dynamique qui prend des risques Calculés.

**1964** : Peter Drucker – l'entrepreneur maximise les opportunités.

**1975** : Albert Shapero – l'entrepreneur prend une initiative, organise des mécanismes socioéconomiques et accepte le risque de l'échec.

**1980** : Karl Vesper– les économistes, les psychologues, les praticiens de l'entreprise et les Hommes politiques ne voient pas l'entrepreneur de la même façon.

**1983** : Gifford Pinchot – l'intrapreneur est un entrepreneur au sein d'une organisation Préexistante.

**1985** : Robert Hisrich – l'entrepreneurance est le processus qui consiste à créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaires, en amusant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondant et à en recevoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle.

**Source:** Hisrich R.D: « Entrepreneurship and intrapreneurship: Lexington Books, 1986.

## 1. Notion d'entrepreneur

Le terme "*entrepreneur*" n'est absolument pas nouveau. Le terme était déjà attesté au Xylème siècle. On peut le trouver par exemple dans le parfait négociant de **Savary**, datant de 1675.

Le terme entrepreneur à apparu la première fois dans la littérature en 1253 mais en différent formes "*entrepreneur*". Entrepreneur a été utilisé entre 1500 et 1600 comme Champlain qui parle 200 voyages : " pour voir ce pays est-ce que les entrepreneurs y ferraient"

Le mot "entrepreneur" est né en France, à la fin du XVIème siècle. L'économiste J. B. SAY<sup>20</sup>, affirme qu'il revient à de déplace les ressources économiques d'un niveau de productivité et de rendement donné vers un niveau supérieur

### 1.1 Définition de l'entrepreneur

Il est logiquement admis que l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. Un entrepreneur représente le cœur de l'entrepreneuriat, le noyau de l'entrepreneuriat.

L'entrepreneur est celui qui dirige l'entreprise qu'il a créé, organise les ressources pour produire et commercialiser, qui possède des qualités particulières, Il innove en fonction des opportunités qui se présentent qui mettent en œuvre de nouvelles méthodes afin de supporté des risques et des conséquences tout en cherchant son intérêt.

<sup>20</sup> Say., J.B, cité par Drucker., P, « *Les entrepreneurs* », 1985, L'expansion ACHETTE, p 45.

Selon le dictionnaire de management de projet l'entrepreneur «*Contractor, Personne chargée de l'exécution de tout ou partie des travaux, y compris la mise à disposition de moyens, éventuellement la fourniture d'équipements ou de matériaux inclus dans ces travaux suivant les conditions d'un marché de travaux*»<sup>21</sup>

Dans un sens plus général, le mot entrepreneur désigne au XVIII<sup>e</sup> siècle « celui qui entreprend quelque chose » ou encore un individu très actif. Le dictionnaire universel du commerce, publié à Paris en 1723 a donné au mot entrepreneur la définition suivante : « celui qui entreprend un ouvrage. On dit un entrepreneur de manufacture ; entrepreneur de bâtiment ; pour dire un manufacturier ; un maître maçon »

D'une autre part du point de vue économique, les chercheurs en entrepreneuriat notent qu'à la notion d'entrepreneur remonte à R. Cantillon (1697-1755) pour cet auteur, l'entrepreneur est un preneur de risques

L'entrepreneur est le sujet, l'acteur, et la création d'entreprise, le résultat de son action. Aussi, l'entrepreneuriat ne peut-il être défini qu'en faisant référence à l'entrepreneur, et plusieurs auteurs partagent la définition de ce terme :

### ❖ Quelques définitions des principaux auteurs des sciences de gestion

#### - Richard CANTILLON (1755)

Cantillon est le premier à faire rentrer le mot « entrepreneur » dans la théorie économique, désigne que « *l'entrepreneur est celui qui assume le risque de l'incertain, du non probabiliste, il s'engage de façon ferme vis-à-vis d'un tiers, sans garantie de ce qu'il peut en attendre* »<sup>22</sup>, c'est donc quelqu'un qui affronte le risque, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune garantie de ce qu'il va recevoir d'après sa décision d'entreprendre.

---

<sup>21</sup> Dictionnaire de management de projet, édition AFNOR, 2010, p.96.

<sup>22</sup> HERNANDEZ Emile Michel, « Le processus entrepreneurial », Le Harmattan, 1999.

### - Jean-Baptiste Say

Définit cet acteur comme « *celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque.* »<sup>23</sup>, L'entrepreneur prend tous les risques à sa charge ; et accepte d'être rémunéré par des profits.

### - Joseph SCHUMPETER (1935)

« *L'entrepreneur est celui qui introduit et conduit l'innovation* ». Selon E.M HERNANDEZ, cette innovation peut revêtir différents aspects : fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une méthode de production nouvelle, conquête d'un nouveau débouché, conquête de nouvelle source de matières premières, réalisation d'une nouvelle organisation de la production. Donc l'entrepreneur est celui qui crée une combinaison des facteurs de production de manière à innover au sein du processus de développement économique.

### - Selon FILLON (1988)

« *Un entrepreneur est une imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaire. Aussi longtemps qu'il ou elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaire possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il ou elle continue de jouer un rôle entrepreneurial* »<sup>24</sup>.

L'entrepreneur est l'acteur principal de l'acte entrepreneurial. Selon BRUYAT (1993): « the essence of entrepreneuriat is the entrepreneur ».

- **Casson (1991)** ; un entrepreneur est spécialité dans la prise intuitive de décisions réfléchies à la coordination de ressources rares.

---

<sup>23</sup> SAY, J-B., cité par LE VAN-LEMESLE, L., « L'éternel retour du nouvel entrepreneur ». Revue Française de Gestion, septembre- octobre 1988, p, 134-140

<sup>24</sup> FILLON Luis Jacques, « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendance », Vol 10, 1997.

- Michel MARCHENAY en 1997,<sup>25</sup> pour construire sa définition, prend en compte plusieurs variables : « *L'entrepreneur réuni trois composantes, assumption du risque financier, esprit d'organisation, esprit d'innovation, qui constituent les bases de l'esprit d'entreprise et justifient la rémunération attendue, le profit* »

### 1.2 Les approches de l'entrepreneur

Etudier l'entrepreneur signifie s'intéresser à ce qu'il est, est à ce qu'il fait. Ces deux aspects sont précisés dans les deux approches distinguées par Say <sup>26</sup> à savoir : l'approche descriptive et l'approche comportementales, ou l'approche par les traits et les faits Verstraet<sup>27</sup>.

#### 1.2.1 L'approche par les traits « déterministe »

Deux écoles en entrepreneuriat répondent à cette approche qui s'intéresse à définir le profil et le type de l'entrepreneur nous retrouvons :

##### 1.2.1.1 L'école des caractéristiques psychologiques

L'entrepreneur est vu comme un individu possédant des caractéristiques psychologique unique (attitude, valeur, besoin). Ainsi qu'un passé psychologique spécifique. L'imagination, la confiance en soi, le désir d'accomplissement, la ténacité, l'indépendance, le pouvoir, le goût, la résolution des problèmes, le besoin d'accomplissement ils ont la volonté de se réaliser leurs ambitions, le risque et l'incertitude toutes les activités qu'entreprend le créateur constituent un risque.

##### 1.2.1.2 L'école des grands hommes :

Les fondateurs de ce courant voient que l'entrepreneur est un être exceptionnel, a l'instinct inné, intuitif, des caractéristiques sans lesquelles l'entrepreneur serait un homme que les autres. Donc on dira que pour cette école, l'entrepreneur est né avec un sixième sens, une capacité intuitive à comprendre et à réaliser des actions spectaculaires. Cependant, ces caractéristiques des entrepreneurs peuvent être résumées dans l'homme social. L'être humain et un produit de son milieu, les entrepreneurs reflètent les caractéristiques du temps et du lieu où ils ont évolué.

---

<sup>25</sup> MARCHENAY Michel « Petite entreprise et entrepreneur », Encyclopédie de Gestion, pp. 2209-2219, Editions Economica, Paris, deuxième édition 1997.

<sup>26</sup> Alain. Fayolle op cit, 2004

<sup>27</sup> Thierry. Verstraete op cit, 1999

### 1.2.2 L'approche par les faits « comportementale »

Dans cette approche qui est axée sur ce que fait l'entrepreneur trois écoles de pensée la prédominent <sup>28</sup> :

#### 1.2.2.1 L'entrepreneur et l'innovation

Les caractéristiques essentielles pour l'entrepreneur sont : la créativité et l'innovation, l'introduction dans un environnement donnée, la découverte des opportunités.

#### 1.2.2.2 L'entrepreneur et le management

Ce sont les organisateurs de processus de création de richesse économique. Un coordinateur de ressource, ils poursuivent des opportunités et s'efforcent de les concrétiser en utilisant des techniques appropriées de gestion et de management.

#### 1.2.2.3 L'entrepreneur et le leadership

L'entrepreneur est avant tout un leader qui gère, mobilise un groupe de travail et les conduire vers l'atteinte des buts et des objectifs.

### 1.3 Les typologies de l'entrepreneur

Dans la littérature en entrepreneuriat, différents auteurs présentent une typologie des entrepreneurs selon leurs objectifs, leurs motivations et leurs caractéristiques.

- **Smith (1967)**, est l'un des premiers à présenter une typologie d'entrepreneur, elle comprend deux types d'entrepreneurs :
  - L'entrepreneur artisan a un niveau d'éducation limité et peu d'expérience mais une forte compétence technique. Le travail constitue le centre d'intérêt de cet entrepreneur.
  - L'entrepreneur opportuniste a un niveau d'éducation plus élevé et ses expériences de travail sont diversifiées et nombreuses. Il ne refuse aucunement la croissance et ne craint pas perte du contrôle de son entreprise.
- **Jacqueline Laufer (1975)**, a établi une typologie d'entrepreneurs au sein de laquelle quatre catégories sont identifiées :
  - L'entrepreneur manager ou innovateur : Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de créateur, de réalisation et de pouvoir. Ses buts s'articulent prioritairement autour de la croissance et de l'innovation.

---

<sup>28</sup>Alain Fayolle op cit, 2004 p58

- L'entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance : L'objectif de croissance est également présent pour cet entrepreneur, mais l'autonomie financière représente également un objectif important et la recherche d'équilibre entre croissance et autonomie constitue une préoccupation permanente.
  - L'entrepreneur orienté vers l'efficacité: Cet entrepreneur choisit clairement un objectif d'indépendances et refuse la croissance qui pourrait l'amener à ne pas atteindre ce but prioritaire.
  - L'entrepreneur artisan : On retrouve dans cette approche une figure d'entrepreneur déjà évoquée. La motivation centrale est le besoin d'indépendance et l'objectif essentiel est la survie de l'entreprise. À cet égard, l'indépendance est plus importante que la réussite économique.
- **Julien et Marchesnay (1988, 1992 & 1996)**, proposent une classification considérée comme majeure au sein de l'entrepreneuriat francophone en se fondant sur le classement hiérarchique des aspirations de l'entrepreneur vis-à-vis de son entreprise. Ces auteurs distinguent :
- Les entrepreneurs PIC : qui ont, dans l'ordre, des aspirations à la pérennité, à l'indépendance et à la croissance. L'entrepreneur PIC accorde la priorité à la pérennité de l'entreprise. Il est réticent à l'entrée d'investisseurs au sein du capital de son entreprise et enfin la croissance ne constitue pas pour lui un objectif prioritaire.
  - Entrepreneurs CAP qui ont, dans l'ordre, des aspirations à la croissance, à l'autonomie et à la pérennité. L'entrepreneur CAP, quant à lui, est présenté comme plus opportuniste. Il est amené à faire des coups pour rechercher un profit élevé et rapide malgré les risques liés à ce comportement. A ces descriptions de différentes typologies, il y a encore d'autres qui sont synthétisées dans le tableau ci-dessous

**Tableau n°04 : Typologies d'entrepreneurs**

<b>Auteur</b>	<b>Date</b>	<b>typologies</b>
Collins et Moore	1970	Deux types d'entrepreneurs : 1. L'entrepreneur administratif 2. L'entrepreneur indépendant
Miles et	1978	Quatre types d'entrepreneurs :



Snow		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le prospecteur</li> <li>2. L'innovateur</li> <li>3. Le suiveur</li> <li>4. Le réacteur</li> </ol>
Vesper	1980	<p>Au moins 11 types d'entrepreneurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Travailleurs autonomes travaillant seuls</li> <li>2. Bâisseurs d'équipes</li> <li>3. Innovateurs indépendants</li> <li>4. Multiplicateurs de modèle existants</li> <li>5. Exploitants d'économie d'échelle</li> <li>6. Rassembleurs de capitaux</li> <li>7. Acquéreurs</li> <li>8. Artistes qui achètent et vendent</li> <li>9. Constructeurs de conglomerats</li> <li>10. Spéculateurs</li> <li>11. Manipulateurs de valeurs apparentes</li> </ol>
Carland, Hoy	1988	<p>Deux types d'acteurs organisationnels :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'entrepreneur</li> <li>2. Le propriétaire de PME</li> </ol>
Lafuente et Salas	1989	<p>Quatre types de nouveaux entrepreneurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Artisan</li> <li>2. Orienté vers le risque</li> <li>3. Orienté vers la famille</li> <li>4. Managérial</li> </ol>
Filion	1998	<p>Deux types d'entrepreneurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Opérateur</li> <li>2. visionnaire</li> </ol>

Source: Thierry VERSTRAETE, Op.Cit, 2000, P 256.

#### 1.4 Les caractéristiques de l'entrepreneur

De nombreuses études ont tenté d'identifier les caractéristiques qui prédisposent les individus à une activité entrepreneuriale. On trouve :

**Tableau n°05:** Caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement<sup>29</sup>

<b>Innovateurs</b>	<b>Besoin de réalisation</b>
<b>Leaders</b>	Internalisé
<b>Prendre de risques modérés</b>	Confiance en soi
<b>Indépendants</b>	Implication à long terme
<b>Créateurs</b>	Tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude
<b>Energétique</b>	Initiative
<b>Persévérant</b>	Apprentissage
<b>Originaux</b>	Utilisation des ressources
<b>Optimistes</b>	Sensibilité envers les autres
<b>Orientés vers les résultats</b>	Agressivité
<b>Flexibles</b>	Tendance à faire confiance
<b>Débrouillards</b>	Argent comme mesure de performance

#### 1.4.1 Les traits de caractère

Certains entrepreneurs relèvent de valeurs ou d'attitudes face à l'environnement socioéconomique. Exemple, les entrepreneurs recherchent l'indépendance, ils préfèrent recevoir ou gagner moins tout en étant « leur propre maître ». Leur sens d'autonomie est particulièrement poussé. Les entrepreneurs ont aussi une forte confiance en eux, ils sont donc par définition : « Optimistes ». Enfin, les entrepreneurs sont très persévérants. Ils savent que le succès ne viendra pas tout de suite qu'ils devront mettre beaucoup d'énergie pour arriver à leurs fins, qu'ils doivent jouer avec le temps.

Mais, ces caractéristiques, malgré leur existence, ils ne peuvent pas dire à l'avance qui peut être entrepreneur.

<sup>29</sup> Wtterwulghé R, « la PME : Une entreprise humaine », Boeck Université, 1998, p 132

**1.4.2 L'entrepreneur est un « opportuniste »**

L'entrepreneur qui sait discerner les occasions d'affaire dans une économie est un entrepreneur innovateur en organisant les ressources, en étant à l'affût d'opportunité ou de nouveautés, de manière à mieux répondre au marché.

**1.4.3 L'entrepreneur est un organisateur**

L'entrepreneur, est celui qui a l'habilité d'organiser les ressources d'une façon originale, ces ressources sont généralement limitées. Ensuite, il doit être capable de réunir les ressources afin de développer et à commercialiser l'innovation. L'organisation est souvent l'obstacle de l'innovateur qui ne sait pas comment passer de l'idée à l'application. Il doit donc s'associer à un organisateur pour créer un entrepreneur à deux têtes, ou acquérir rapidement ses galons de gestionnaire.

**1.4.4 L'entrepreneur est un joueur**

Le terme « Joueur » renvoie à que l'entrepreneur est une personne qui aime défis, il est vrai que, créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur, plusieurs études ont montré que l'entrepreneur ne connaît pas ou connaît mal les coûts et les potentialités de son marché.

**1.5 Les objectifs de l'entrepreneur**

Pour chaque entrepreneur voulant la réussite, la survie et la meilleure réalisation de la vision stratégique permettant le développement de son entreprise « l'objectif » contient la notion du temps c'est-à-dire court, moyen et long terme. Les objectifs sont multiples et différent selon la vision stratégique de l'entrepreneur. Les principaux objectifs de l'entrepreneur sont :

**A. La satisfaction des clients et la qualité**

Dans toutes les entreprises, l'entrepreneur met en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'améliorer le produit offert, pour la satisfaction de la clientèle. « L'amélioration qualitative du produit et du service à la clientèle est présentée comme une priorité de la politique commerciale »<sup>30</sup>. Pour améliorer l'image de l'entreprise, il est primordial de passer par une démarche d'amélioration de la qualité, c'est-à-dire qualité du produit, qualité de la gestion, des conditions de travail.

**B. L'indépendance financière**

---

<sup>30</sup> Dédier Van Caillie et Claire Lambrecht, L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs, Mai 1995, p.17

L'indépendance économique et financière est un objectif fondamental. La volonté d'indépendance estime la recherche d'une certaine sécurité financière pour éviter une dépendance vis-à-vis des personnes extérieures de l'organisation.

Pour assurer une certaine indépendance financière, le comportement des entrepreneurs doit être penché vers l'autofinancement pour éviter toute forme d'endettement à long terme, surtout dans le cas des entreprises familiales, où les entrepreneurs montrent une grande méfiance aux personnes tierces qui pourraient menacer leur indépendance financière et leur pouvoir de gestion<sup>31</sup>.

### **C. La croissance du chiffre d'affaire, et la croissance des bénéfices**

La croissance de toute entreprise est liée directement à l'accroissement du chiffre d'affaire et du bénéfice. C'est un but tracé et classé principal pour chaque entrepreneur d'assurer une rentabilité financière suffisante pour couvrir les charges de l'entreprise.

La plupart des entrepreneurs la croissance est égale à la croissance interne de l'entreprise, qui veut dire l'élévation des réinvestissements des ressources existantes dans l'entreprise.

D'autres entrepreneurs, préfèrent une croissance externe c'est-à-dire l'acquisition d'actifs d'autres sociétés par des prises de participation. Ce type est considéré comme un moyen d'obtenir de l'expérience plus rapidement.

## **2. La création d'entreprise**

Avant de nous interroger sur le processus de création de l'entreprise et des dispositifs d'aides mises en place par l'état pour faciliter sa création, il convient d'abord de comprendre le fonctionnement l'entreprise en générale et de connaître qu'est-ce qu'une entreprise et quelles sont ses distinctions

### **2.1 Rappel sur l'entreprise**

Dans l'histoire économique, on trouve de nombreuses définitions de l'entreprise il est important de réaliser que chaque définition est marquée par son époque : elle dépend à la fois des formes d'organisation du travail et de la production qu'une époque s'est donnée et des analyses théoriques que les hommes ont fait de l'activité économique de cette époque.

---

<sup>31</sup> Dédier Van Caillie et Claire Lambrecht, L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs, Mai 1995, p.18

Parmi les plusieurs approches de l'entreprise on choisira celle qui montre l'évolution de la notion d'entreprise qui est passée d'une entreprise « boîte noire » à une entreprise système.

### A. Définition de l'entreprise :

- **Selon INSEE** « l'entreprise est la plus petite combinaison d'unité légale qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de service jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment l'affectation des ressources ». (INSEE, 2019)
- **Selon PERROUX (1964a, p76)<sup>32</sup>** « *l'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prise des divers facteurs de la production apportés des agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre un bien au des services sur le marché pour obtenir par différence entre deux prise (prix de revient et prix de vente) le plus grand gain monétaire possible.* ».
- **Selon (G. BRESSY et C. KONKUYT ,2000)**, « *L'entreprise est une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente.* »

### B. L'entreprise est à la fois :

- **Une organisation technique** : elle produit des biens et services à partir d'une combinaison de moyens (capital sous différentes formes, compétences) ;
- **Une organisation économique** : la création et la répartition de la valeur est une finalité centrale de l'entreprise ;
- **Une organisation sociale une cellule sociale et humaine** : l'entreprise est composée de 3 acteurs principaux : Apporteurs de capitaux, Dirigeants, Salariés.
- Un centre de décision relativement autonome : calcul économique, gestion et décisions.

---

<sup>32</sup>Peroux., F, 1964a, cité par Crutzen., C, Dehalle., C, « *Cours d'économie politique* », 2004, Vuibert, p75-77.

### 2.1.1 L'entreprise a de multiples objectifs, à savoir :

➤ **L'objectif économique :**

L'entreprise crée de la richesse, avant tout, l'entreprise cherche à dégager un bénéfice pour assurer son développement, c'est-à-dire grandir tout en luttant contre la concurrence. Pour réaliser un bénéfice, l'entreprise doit vendre des biens et des services à un prix supérieur à leurs coûts de production. Le bénéfice sera ensuite réparti entre les différents acteurs ayant participé à la production (patrons, Salariés, etc.).

➤ **L'entreprise a également un rôle social**

- Elle fournit du travail, embauche du personnel, crée des emplois.
- Elle distribue des revenus (ex : salaire).
- Elle dynamise souvent l'activité d'une ville ou d'une région

Aujourd'hui, l'entreprise a des responsabilités encore plus importantes vis-à-vis de la société :

- Elle doit améliorer la formation des salariés.
- Elle doit tout mettre en œuvre pour protéger l'environnement (politique de développement Durable).
- Elle doit faire de son mieux pour régler les problèmes de société (chômage, illettrisme, Embaucher des travailleurs handicapés, etc.).

### 2.1.2 L'évolution de la notion de l'entreprise

• **L'entreprise « boîte noire » :**

Les théoriciens de l'entreprise capitaliste (XIX<sup>ème</sup> siècle) n'ont pas pris en compte immédiatement l'élément humain dans l'organisation de l'entreprise. La théorie économique néoclassique considère la firme comme une « *boîte noire* » c'est un acteur dont les objectifs (maximisation du profit) et les contraintes (capacités technologiques) sont des données. Il n'y a pas d'analyse à l'intérieur de l'entreprise, Et le patron se soucie uniquement du résultat de fin d'exercice. Il cherche à réaliser des bénéfices. Dans ce cas il se concentrera sur :

- Le prix de vente unitaire ;
- Le prix de revient unitaire ;
- Les quantités vendues.

Avec le temps cette concentration sur le résultat en négligeant le facteur humain a guidé des entreprises vers une crise qui les a orientés à considérer l'entreprise comme étant organisation.

- **L'entreprise est une organisation :**

L'entreprise est une organisation mettant en œuvres différents moyens dans le but de produire et commercialiser des biens et services.

L'entreprise devient une réalité humaine parce qu'elle regroupe un ensemble d'individus disposant d'une autonomie de décision selon sa place dans la hiérarchie de l'entreprise. Elle n'est plus une « *boîte noire* » mais une structure sociale, elle devient une organisation. Ce terme désigne un ensemble de personnes regroupées en vue d'atteindre certains buts. Il faut donc des structures des procédures, de communication et de contrôle pour coordonner les tâches et le travail des individus.

L'entreprise est une organisation capable de s'adapter à l'évolution de l'environnement en changeant les procédures. Donc l'entreprise est dynamique elle évolue en permanence elle détient un système ouvert.

- **L'entreprise est un système :**

L'étude de l'entreprise comme étant système est l'approche systémique. Elle repose sur la notion de système. Celui-ci a été défini en 1951 par Ludwig Von Bertalanffy comme « *un ensemble d'éléments en interaction* ».

Selon l'approche systémique, l'entreprise est un système peut être défini comme un ensemble composé d'éléments en interaction permanente, organisé et ouvert sur son environnement auquel il doit s'adapter en permanence pour sa survie. Envisager une entreprise en tant que système consiste à la considérer comme un ensemble organisé, composé de différentes fonctions, services, individus en permanente interaction, ayant tous des objectifs pouvant être contradictoires.

L'entreprise en tant que système est ouverte sur son environnement externe, source de menaces à appréhender mais aussi d'opportunités à saisir. L'entreprise doit s'y adapter en permanence pour sa survie et son développement.

Le système d'entreprise reçoit des flux d'entrées de son environnement (inputs) qu'elle transforme en flux de sortie (output) grâce à l'organisation de l'entreprise en sous-système opérationnel. Un système est rarement simple, il est souvent constitué par une grande variété d'éléments organisés hiérarchiquement et ayant des fonctions spécialisées, Ce qui est évident car l'entreprise est une entité de nature très complexe qui doit être retenue tout à la fois comme une réalité économique, une réalité humaine et une réalité sociale.

**• Caractéristiques du système :**

- ❖ Structuré,
- ❖ Finalisé : les éléments du système sont en interaction dynamique vers un but.
- ❖ Frontière : tout système est séparé de son environnement par une frontière qui le délimite.
- ❖ Eléments : plus il y a d'éléments plus le système est complexe. Plus ils sont variés plus le système est complexe. Plus il y a interaction entre les éléments plus le système est complexe, chacun des éléments va donner un état au système. Ils peuvent être dans des états différents dans le temps. Il en va de même pour le système dans son ensemble. Ils peuvent être classés en catégories.

**2.1.3 La classification des entreprises :**

La diversité des entreprises rend nécessaire l'établissement de typologies. Ainsi, il sera possible de constituer des ensembles homogènes permettant de positionner une entreprise en fonction de caractéristiques ayant des incidences en termes de gestion.

**A. La classification des entreprises selon le secteur d'activité :**

Une entreprise peut être classée dans l'un des grands secteurs d'activité

**Tableau n°06: Classification des entreprises selon le secteur d'activité**

<b>Secteur</b>	<b>Caractéristique</b>
Primaire	Le secteur primaire regroupe les entreprises agricoles, de pêche. Ces entreprises exploitent les ressources naturelles. (ex : Total)



Secondaire	Le secteur secondaire comprend les entreprises industrielles, de l'énergie et du bâtiment, ces entreprises transforment les matières premières en produits finis. (ex : Renault)
Tertiaire	Le secteur tertiaire réunit les entreprises du commerce et des services. (ex : Auchan)
Quaternaire	Ce sont les entreprises de la nouvelle économie évoluant dans le domaine de la communication et de l'informatique. La plupart du temps, les entreprises du secteur quaternaire sont incluses dans le secteur tertiaire. (ex : Google)

**B. La classification des entreprises selon l'effectif :**

**Tableau n°07 : Classification des entreprises selon l'effectif**

Nom	Effectifs
TPE = Très Petite Entreprise	0 à 9 salariés
PME = Petite et Moyenne Entreprise	10 à 499 salariés
GE = Grande Entreprise	500 salariés et plus

**C. La classification des entreprises selon le statut juridique :**

Plusieurs formes juridiques sont possibles dans le droit algérien (Sylabs, s.d.).

- **La SARL**, société à responsabilité limitée, est créée entre minimum deux associés et jusqu'à cinquante au maximum. Elle peut être dirigée par un ou plusieurs gérants. Le capital social minimum n'est pas exigé pour la SARL, celui-ci est librement fixé par les associés et divisé en parts égales entre eux. Faire le choix de ce type de société vous offre une relative souplesse et liberté pour les associés pour déterminer les règles de fonctionnement de l'entreprise. La SARL peut être idéale pour un débutant en affaires ou pour les petits projets.
- **La SPA**, société par actions, est la forme par excellence pour les grandes sociétés. Composée de minimums sept actionnaires, elle est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au minimum et jusqu'à douze au maximum. Pour la

constitution d'une SPA, un capital minimum de cinq millions (5.000.0000) DZD est exigé en cas d'appel public à l'épargne. Dans le cas contraire, le capital social minimum est d'un million (1.000.000) DZD.

- **La SNC**, société en nom collectif, est la forme parfaite pour plusieurs associés généralement adapté pour les entreprises familiales. Et dont le capital social n'est pas exigé. Dans cette forme de société la gérance appartient à tous les associés, sauf désignation d'un gérant, associé ou pas après. Cette décision ne peut être prise sans l'accord préalable de tous les associés.
- **L'EURL**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, est une entreprise individuelle qui a son propre patrimoine et composée d'un unique associé. Dans ce type de société le capital social minimum est fixé librement par l'associé. En cas d'augmentation de capital par l'intégration d'autre personne la EURL se transforme en SARL. Cette forme de société offre les mêmes souplesses et libertés que la SARL en termes de règle de fonctionnement de l'entreprise

**Tableau n°08 : Classification des entreprises selon le statut juridique**

<b>Les entreprises publiques</b>	Leur capital est détenu totalement ou en partie par l'Etat	
<b>Les entreprises privées</b>	Entreprises individuelles	Un seul propriétaire assume tous les risques financiers (ex : un artisan)
	Sociétés	Plusieurs associés assument tous les risques.

### Conclusion

L'entrepreneuriat est un phénomène qui n'est pas clairement défini, son acteur principal est l'entrepreneur qui est caractérisé communément par la création d'entreprises et la prise de risque. Les PME ont un grand poids sur l'économie, elles sont définies par la petite taille, la réservation de la décision pour le propriétaire seulement et la fragilité financière.

L'entrepreneuriat est aujourd'hui un thème d'actualité : enseignant, chercheur, manager, et d'autres, tous s'y intéressent en vue d'approfondir notamment les connaissances déjà initiées par Richard Cantillon, Adam Smith, Jean-Baptiste Say et Joseph Schumpeter.

Nous pouvons dire que l'entrepreneuriat en général joue un rôle très important dans le développement socioéconomique

## **CHAPITRE II :**

# **ENTREPRENEURIAT ET PME EN ALGERIE**

**Chapitre II : Entrepreneuriat et PME en Algérie****Introduction**

Depuis quelques décennies, le thème de l'entrepreneuriat bénéficie d'une attention particulière dans la plupart des pays développés et ceux en développement. Cette attitude est sans doute liée au contexte économique marqué par un chômage massif face auquel la création d'entreprises semble être une solution

En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique, bien que l'importance accordée à ces PME ne soit que récente. Ainsi les résultats ne sont apparus qu'à partir des années 2000, après une série de mesures d'accompagnement des entreprises pour les aider à acquérir une capacité compétitive suffisante et développer par conséquent l'action entrepreneuriale, dans le but de résorber le chômage et de promouvoir une culture plus entrepreneuriale.

Il est alors nécessaire de présenter dans une première partie l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement local, et de mettre par la suite les divers dispositifs de soutien public pour la promotion des PME et leurs réalités dans notre pays, ce qui nous permettra d'analyser leur situation en termes de nombre d'emplois, d'activités et de répartition

**Section 01 : L'impact de l'entrepreneuriat sur le développement local**

L'entrepreneuriat a des effets sur le territoire en contribuant à sa dynamisation. L'entrepreneur acteur du développement, joue un rôle prépondérant dans la construction territoriale. L'esprit d'entreprise participe à la valorisation et à la régénération économique locale d'un territoire (main d'œuvre locale).

**1.1 Dynamiques entrepreneuriales**

La création d'entreprises par les entrepreneurs constitue une source importante pour le développement local économique ; aussi les PME dynamisent le milieu par la création d'emplois, l'exploitation des ressources, l'utilisation des talents et de la créativité des personnes, émulation auprès de la population, surtout auprès des jeunes et aussi par la diversification et la complémentarité des entreprises, petites et grandes assurant une certaine stabilité et une meilleure pérennité des économies locales et régionales<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup>N. Nasroun : « Dynamique entrepreneuriale et déterminant de pme dans la wilaya de Bejaia ». 2011, p 45

### 1.1.1 La définition des dynamiques entrepreneuriales

L'entrepreneuriat est un acte propre à l'entrepreneur et la « dynamique entrepreneuriale » peut être définie comme l'ensemble du processus qui tend à favoriser la création et le développement des entreprises. Ainsi présenter, la dynamique entrepreneuriale correspond à un certain nombre de pratiques tactiques et stratégiques. Elle se rapproche de ce que P. Drucker définit comme l'innovation et l'esprit d'entreprise, à savoir une intention délibérée, une tâche qui doit être organisée de façon systématique et qui fait partie intégrante du travail du dirigeant.

### 1.1.2 Définition du terme dynamique

**Dynamique :** nous rapporte inévitablement aux notions de mouvement et d'énergie. Autant d'expressions qui ne se limitent pas simplement au mouvement mais qui y associent également l'idée d'énergie. C'est parce que il l'issu de la mécanique, ce terme désigne un mouvement généré par une énergie motrice : dynamique des flux, dynamique des masses, C'est cette idée de mouvement énergétique et vivant qui a été retenue dans cette expression : dynamiques entrepreneuriales.

Il n'existe pas qu'une seule dynamique entrepreneuriale, mais bien de multiples façons d'entreprendre selon un processus plus ou moins complexe et dans un environnement à chaque fois très spécifique.

Dans tous les cas, ces dynamiques entrepreneuriales répondent à un besoin de se développer pour exister, une puissance d'agir devant se réaliser. C'est ce que ce blog se proposera de découvrir et valoriser<sup>34</sup>.

Lorsque on dit ils ya une dynamique entrepreneuriale c'est ta dire ils ya la création des entreprises, il ya une création de ressources pour un territoire, générer des emplois :

- création d'entreprises : la dynamique entrepreneurial contribue au développent et à la dynamique de territoire, il s'agit d'un simple processus d'évolution du nombre d'entreprises créées avec tout l'effet qu'il engendre en terme d'emplois, offre de produit varié<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> <http://entrepreneurialdynamics.blogspot.com/>

<sup>35</sup> M .Amghar, « L'impact de la dynamique entrepreneuriale dans la dynamique des territoires : aspect théorique et pratique » (étude du tissu industriel de la région de bordj Bou Arreridj-Algérie).p1.

- Générer des emplois : la création d'emploi est considérée comme étant un dynamique entrepreneurial. Dans les pays développés on trouve que le taux de chômage est très bas ce qui explique le dynamisme de leurs territoires.
- Création de ressources : création d'une entreprise sur un territoire génère des ressources pour ce territoire

### 1.2 Le développement local

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activités.

#### 1.2.1 Généralité sur développement local

Selon L'OCDE (1990, p. 3) le niveau local peut être défini en ces termes : « Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites - se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales ... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement ».

Nous pouvons donc déduire que le développement local peut se définir comme étant toute forme d'amélioration de situation d'une population d'un territoire donné.

**Définition ;** le développement local repose essentiellement sur des actions réfléchies visant la mobilisation et la valorisation d'un milieu, refusant la fatalité et l'exclusion .Il tente de trouver des solutions adéquates aux problèmes posés par le chômage d'une grande partie de la population active, la précarité et la pauvreté vécue en relevant le défi de l'auto-emploi<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup> J. Makni : « Entrepreneuriat et développement local », 2012, p111.

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et à ceux de ses proches<sup>37</sup>.

**Selon X. Greffe, (1984)** « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociale sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales, culturelles, il fera d'un espace de contigüité un espace de solidarité active »<sup>38</sup>.

**Selon Benko,** le développement local « Est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités économiques et locale sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines, et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégie d'aménagement des territoires centralisées ».

**Selon P. Houée** « Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politique dans lesquels ils intègrent ».

De manière générale, on s'accorde à dire que le développement local est l'expression une solidarité créatrice de nouvelles relations sociales et de la volonté des habitants d'un territoire de valoriser les richesses locales en faveur de développement économique social et culturel

On peut déduire notre propre définition comme suite : Le développement local est un processus de création et d'enrichissement des activités économiques et sociales dans un territoire afin de valoriser les richesses locales, créer et augmenter l'économie de pays.

---

<sup>37</sup> Ville.montereal.qc<pls<documents

<sup>38</sup> P.Violier « Tourisme et développement local », 2008, P9.



### 1.2.2 Origine et analyse de terme développement local

Le développement local est apparu dans les pays occidentaux vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pendant la crise économique

Le concept est né en France pendant les **années 50**, développé par les deux théoriciens John Friedman et Walter Sthör (Kolosy, 2006).

### 1.2.3 Le développement local en Algérie

- **La première période 1962-1978**

Au lendemain de l'indépendance, l'économie algérienne hérite de l'économie coloniale, les conséquences dramatiques de la guerre de libération, la destruction des grandes infrastructures (routes, voies ferrées, entreprises ...), la désorganisation de l'économie due au départ brutal des cadres européens et quasi absence de cadres algériens. C'était le développement dans sa dimension national qui a primé sur la dimension locale afin d'éradiquer les lacunes de l'économie extravertie et les inégalités territoriales provoquées par la France, comme en témoigne notamment les différents programmes spéciaux.

- **La deuxième période 1980-2010**

- **Le développement du Sud et des Hauts-Plateaux :** Tous les gouvernements que le pays a connus jusque-là ont fait face à un grand défi qui est le développement du sud et des hauts plateaux. Ils ont mis en place des programmes dédiés au développement de ces régions qui apparaissent comme un élément de la politique d'aménagement du territoire
- **La réforme administrative de 1984 :** Cette réorganisation territoriale reflète une prise de conscience du problème local. Elle traduit la volonté d'aller vers des unités plus fines, plus homogènes et moins disparates ; une volonté des autorités d'aller plus loin dans les domaines de la déconcentration et de la décentralisation. Cette volonté s'est matérialisée par la promotion d'un certain nombre de communes au rang de chef-lieu de wilaya et la multiplication du nombre de communes, l'Algérie est entrain de rechercher un équilibre social où la cohésion du groupe peut jouer un rôle important dans la politique de développement local (Yousfi, 2017).

- **La troisième période**

Recomposition territoriale dans le cadre de l'adoption de la politique libérale A partir de 1989, c'était le changement vers l'économie de marché et de système démocratique et la mise en place des politiques du développement durable parce que l'Etat Algérien, comme toutes les économies sous développées, avait le même problème celui de concentrer ses revenus sur une seule ressource (la rente pétrolière).

Ils n'ont pas de capacité de production pas de tissu industriel pour diversifier les rentes et les sources. « En accord avec le FMI, les programmes économiques ont consisté, dans un premier temps, à restreindre le train de vie de l'Etat et à rétablir la compétitivité de l'économie, les dépenses budgétaires furent réduites, entre autres, par la diminution de la masse salariale du secteur public.

Par ailleurs, le secteur public a été progressivement démantelé, laissant plus de place à l'initiative privée » (Arezki & Moussaoui, 2015). L'Etat avait comme objectif la promotion du secteur privé algérien. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

L'Algérie a mis en place des mécanismes institutionnels, juridiques, financiers et internes pour garantir l'intégration de l'environnement et du développement dans le processus décisionnel

## **Section 02 : PME en Algérie**

De nombreux économistes estiment que le développement des petites et moyennes entreprises et l'encouragement de leur création est l'un des principaux affluents du développement économique et la société dans les pays, en général, et les pays en développement en particulier

### **1. Petites et moyennes entreprises (PME)**

#### **1.1.Définition :**

Pour la notion de PME, il n'y a pas de définition officielle unique et elle se défait d'un pays à l'autre et d'une organisation à l'autre.

On peut se baser sur les définitions suivantes :

**Selon l'OCDE (2004)**, « Les petites et moyennes entreprises PME constituent un groupe très hétérogène. Elles sont présentes dans des activités très diverses. On retrouve dans la catégorie des PME le petit artisan, mais aussi des petites entreprises d'ingénierie ou d'édition de logiciels et des entreprises de taille moyenne fabriquant des pièces détachées. Ces entreprises appartiennent à des propriétaires, pauvres ou riches ; elles exercent leur activité sur des marchés très différents (dans des zones urbaines ou rurales, au niveau local, national, régional ou international), elles se distinguent par le niveau de compétences de leurs salariés, le montant de leur capital, leur technicité et leur vocation plus ou moins affirmée à se développer, et relèvent soit de l'économie officielle, soit de l'économie parallèle ».

Au Maroc, « il n'y a pas non plus de définition légale et officielle de la PME. À l'instar des institutions internationales, la sous-commission chargée de la PME dans le cadre du Plan de Développement Économique et Social 2000-2004, a retenu les critères suivants pour la définition de celle-ci : Moins de 200 personnes comme effectif employé, un chiffre d'affaires inférieur à 4 millions de DH en phase de création, à 20 millions de DH pour la phase de croissance et à 50 millions de DH pour la phase de maturité » (WikiZer, s.d.).

Au Canada « une PME ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, avoir un actif inférieur à 25 millions de dollars et ne pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une autre entreprise ». (MDIPI, 2012)

La définition des PME en Algérie « est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance » (MDIPI, 2012).

## **2. Définition des PME en Algérie**

En Algérie la définition des PME est celle adoptée par l'union européenne (l'UE). Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions

de DA, et qui respecte le critère d'indépendance. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

- **La moyenne entreprise (ME)** : Toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars, ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de dinars.
- **La petite entreprise (PE)** : Toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars, ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars.
- **La très petite entreprise (TPE)** : Toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de dinars, ou dont le total du bilan ne dépasse pas les 10 millions de dinars.

**Tableau n° 09** : Les critères de la définition de la PME en Algérie.

Catégorie d'entreprise	Nombre d'employés	Chiffre d'affaire annuel en DA	Total du bilan en DA
Moyenne Entreprise	De 50 à 250	200 million à 2 milliards	100 à 500 millions
Petite Entreprise	De 10 à 49	20 million à 200 millions	Inférieur de 100 millions
Très petite Entreprise	De 01 à 09	Inférieur à 200 millions	Inférieur de 10 millions

**Source** : La loi n°01-18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME

### 3. Caractéristiques des PME

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en voie de développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les PME des pays avancés et à faire face aux mêmes contraintes, ou presque, celles des pays en développement subissent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles, les caractéristiques, les plus importantes et souvent rencontrées, se résument dans les points suivants :(OCDE, 2004)

- **La petite taille** : caractérisée par une organisation et structure simple, des échanges d'information directs, une structure hiérarchique souple, des relations de travail plutôt

informelles. Les PME impliquent qu'elles gèrent un plus faible volume des ressources financières induisant un faible volume des ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.

- L'évolution Aussi, les PME sont susceptibles de connaître des évolutions et un changements plus intéressants que les grandes entreprises du fait qu'elles sont assez sensibles aux changements de leur environnement car leurs ressources humaines et financières sont assez limitées, même si leur petite taille leur dispose d'une certaine réactivité et une liberté dans leur réponse difficultés rencontrées, et d'autre part, la croissance d'une PME est un phénomène progressif et à multiples facettes, plutôt qu'abrupte et homogène.
- Les décisions sont prises individuellement et centralisé qui sont généralement détenus par les propriétaire-dirigeant
- Une faible spécialisation du travail : les employés doivent généralement être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capable de produire à un coup compétitif des petites séries variées.
- Capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché : Les PME se différencient des grandes entreprises par leur niveau d'implication dans le processus d'innovation. Même si elles ne font pas le poids pour concurrencer les grandes entreprises au niveau des moyens financiers et humains déployés dans la recherche et développement, leur petite taille et leur flexibilité leur permettent d'être moins dépendant de procédures rigides et une souplesse d'adaptation au nouveau marché.
- Une stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs : le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie (le cycle de décision stratégique se situé dans le court terme).
- Un système d'information externe simple basé sur les contacts directs, et un système interne peu formalisé : le système d'information des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct, l'information transmise étant tacite et peu codifiée. Les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013):
- Une structure financière souvent fragile, la majorité des entreprises sont des entreprises familiales.
- Une concentration dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services.

- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale).
- Manque d'encadrement technique et faiblesse de l'accumulation technologique.
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées.
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

#### 4. Evolution des PME en Algérie

La création des entreprises en Algérie est amorcée à la fin des années 80, elle a entraîné un développement important. Ce développement concerne le nombre de nouvelle entreprise que leur contribution dans les différents secteurs d'activité. A la fin du premier semestre 2018, le nombre global des PME s'élève à 1 093170 PME. La population des PME se constitue en 3 principales composantes<sup>39</sup>

- **Les PME privées** : Le nombre total des PME privées à la fin du semestre 2018 est de 1 092908. Elles sont concentrées au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'artisanat et le BTPH.

**Tableau n°10** : La répartition des PME privées selon le secteur d'activité.

	Secteur d'activités	Nombre	Part en %
1	Agriculture	6877	0,629
2	Hydrocarbures, énergies, mines et services liés	2936	0,269
3	BTPH	182477	16,696
4	Industries manufacturières	97728	8,942
5	Services y compris les professions libérales	338201	51,367
6	Artisanat	241494	22,096
	Total général	1 092908	100

Source : Le Bulletin d'information statistique n°33, premier semestre 2018.

<sup>39</sup> Ministère de l'industrie et des mines, 2018, « Bulletin d'information statistique de la PME », n°33, édition novembre, p10-11.

- **Les PME publiques** : Les PME publiques représentent une faible partie dans la population globale des PME. Leur nombre est de 262 PME durant le premier semestre 2018 contre 264 durant le premier semestre 2017. Leur effectif passe de 23679 en 2016 à 22073 salariés au premier semestre 2018. Les PME publiques représentent une faible partie dans la population globale des PME. Leur nombre est de 262 PME durant le premier semestre 2018 contre 264 durant le premier semestre 2017. Leur effectif passe de 23679 en 2016 à 22073 salariés au premier semestre 2018

Les PME algériennes ont passées par plusieurs périodes dans leurs évolutions à partir de l'indépendance (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013).

- **La période 1962-1982** Juste après l'indépendance les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales. Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires. En Cette premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposaient aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code des Investissements a été promulgué toujours en cette période, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique algérien tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur publique sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI) un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privé. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional.
- **La période 1982-1988** Cette période a été marquée par les grandes réformes mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences dans cette période un ensemble de mesures dicté telles que :
  - Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.
  - L'accès aux autorisations globales d'importations.

- Un système d'importations sans paiement. Ces mesures d'aide ont abouti à la réalisation de plusieurs projets de PME, quoique cette période se caractérisait par certains obstacles aux secteurs, a signalé :
  - Les montants investis ne doivent pas dépasser les 30 millions de dinars pour une société à responsabilité limitée (SARL).
  - L'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.
- **A partir de 1988** L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1989 par les réformes de 1989 qui ont libéré le plafond de l'investissement privé et a ouvert à ce dernier d'autres créneaux. De ce fait le nombre des PME/PMI privées a augmenté. La date de 1988 pour l'économie algérienne, est la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a conduit à établir des relations avec des institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de ses dettes et pour pouvoir appliquer un régime de politiques monétaires, financières et commerciales, qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, une procédure qui a contribué au lancement et au développement des PME/PMI.

L'état a mis en place un nouveau cadre législatif et des réformes de redressement économique ont eu pour but :

- La promotion de l'investissement.
- L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers.
- Réduction des délais d'études des dossiers.
- Remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir.

Le gouvernement a fixé des mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise, ainsi que la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI), et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés.

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité.



Depuis l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993 qui se veut être la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement. Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. La tendance à la croissance du parc des entreprises connaît une évolution positive et semble se confirmer pour les années à venir selon le ministère de la PME.

L'absence de définition reconnue des différents types d'entreprises jusqu'à un passé récent rend l'inventaire des PME algériennes (assimilées indifféremment) peu fiable et ne reflète pas précisément leur nature. L'Office National des Statistiques algérien (ONS) qui utilise le critère du nombre d'emplois déclarés à la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) pour faire l'inventaire et la typologie des entreprises avance un nombre impressionnant d'entreprises de toutes tailles.

La collecte et le traitement des données pour l'établissement de l'état des lieux de la PME fait ressortir des insuffisances en matière d'information et de définition. Les données utilisées par l'ONS sont incapables à elles seules, de donner une image fidèle du secteur de la PME. Une typologie multicritère est nécessaire pour mieux identifier la nature des différents types de PME.

L'application de la définition de la PME retenue par l'Union Européenne et adoptée par l'Algérie, fondée sur trois critères (les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise) donne une structure du parc des entreprises où la Très Petite Entreprise (TPE) est largement prédominante. Et la PME algérienne continue à prendre progressivement davantage de place dans l'économie nationale et son rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles créations.

**5. Les organes d'appuis et la création des PME en Algérie****5.1. L'ANGEM**

L'ANGEM est créée conformément aux dispositions de l'article 7 du décret présidentiel n 04- 13 du 22 janvier 2004 relatif au dispositif du Micro Crédit. Le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposent de petites revenus instables et irréguliers<sup>1</sup> , leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier, il vise à leur intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à cinquante mille dinars (500 000 DA) minimum et ne saurait dépassé les quatre cent mille dinars ( 400 000 DA), remboursable dans un délai de 12 à 60 mois ( 1 à 5 ans).

L'objectif de l'ANGEM d'assurer un accompagnement financier aux citoyens désirant lancer des petites activités, a même de les mettre à l'abri du chômage et aussi la lutte contre les activités informelles. Parmi ces objectifs que traite l'Agence Nationale de Micro Crédit on a :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales, en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine
- La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économique, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus.
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

**5.2. CNAC**

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage ; Créé en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale), la CNAC s'est consacrée en priorité à la mise services par les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans

Ce dispositif vise les chômeurs âgés entre 30 et 50 ans, qui veulent investir dans des activités de production de biens et/ou de services. La CNAC finance les investissements de création et d'extension ne dépassants pas 10.000.000 DA.

Les missions de la CNAC sont<sup>40</sup> :

- Promouvoir l'esprit entrepreneurial par le biais du nouveau dispositif d'aide à la Promotion d'activité ;
- Gérer les prestations services au titre du risque qu'elle œuvre
- Accompagner les porteurs de projets ;
- Aider et soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les Administrations de la commune et de la wilaya, réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;
- Organiser le contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance Chômage ;
- Constituer et maintenir un fonds de réserve pour lui permettre de faire face en toute Circonstance à ses obligations vis-à-vis des bénéficiaires ;
- Tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.

La CNAC utilise uniquement le financement triangulaire où le montant du crédit bancaire est de 70% du coût total de l'investissement et celui du prêt CNAC est de 29% pour les investissements supérieurs à 05 millions de Dinars, 28% pour les investissements ne dépassants pas 05 Millions de Dinars et inférieurs à 10 Millions de Dinars. Le reste (01% ou 02 % selon le seuil de l'investissement) constitue l'apport personnel du promoteur.

En plus du prêt non rémunéré (PNR) initial, la CNAC offre des PNR supplémentaires pour certaines activités. Ces prêts supplémentaires sont accordés uniquement pour la création, les projets d'extension ne sont pas concernés.

### **5.3. L'ANDI**

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement « est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentielle ». (Ministère de l'industrie Algérienne, s.d.) L'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement. L'ANDI véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux, Ces investissements vont

---

<sup>40</sup> Document fourni par la CNAC

bénéficiaire de l'exonération des droits de douanes pour les équipements, la franchise de la TVA, l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné, l'affranchissement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans.

#### **5.4. ANSEJ (ANADE)**

L'ANSEJ est désormais dénommé "Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE)", selon le décret exécutif n 20-329 du 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination.

L'ANADE est chargée d'élaborer et de développer des outils de Business Intelligence, dans une démarche prospective, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace, de moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises, d'encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise, et d'assurer la gestion des micro-zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises<sup>41</sup>

Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes « institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise Le dispositif ANSEJ est réservé aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs d'idée de projet de création d'entreprise » (Ministère de l'industrie Algérienne, s.d.).

Visé à créer des PME et de l'emploi, L'ANSEJ a pour mission de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes chômeurs porteurs de projets durant toutes les phases jalonnant le processus de création de leurs micro-entreprises.

L'ANSEJ accorde aux jeunes promoteurs trois prêts non rémunérés : Un prêt de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile. Un prêt de 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires. Un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur.

---

<sup>41</sup> [www.jorap.dz](http://www.jorap.dz) Algérie presse service (JO) n 70

Un prêt non rémunéré octroyé par l'ANSEJ et modulé selon le niveau de financement. Bonification des taux d'intérêt bancaires à raison de 50 % en zones normales et 75 % en zones spécifiques. Ces taux passent à 75 % en zones normales et 90 % en zones spécifiques quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche.

Et selon le décret exécutif n°20-329 du novembre

### **5.5. Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME**

Le Fonds de garantie des Crédits aux PME (Fonds de Garantie des Crédits aux PME, s.d.) dénommé (FGAR), est créé par décret exécutif n° 02-373 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002, L'objectif principal du FGAR est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales, afin de compléter le montage financier de projets d'entreprises, viables et orientées vers la création et/ou le développement d'entreprises.

### **5.6. L'Agence Nationale de Développement de la PME**

C'est l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME). Elle a été créée en 2005 (MDIPI, s.d.). C'est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'Investissement qui en préside le conseil d'orientation et de surveillance, son objectif est de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de réaliser des études, de collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique au domaine d'activité des PME.

## 6. Impact des PME sur le développement local

Les PME est un axe stratégique de développement local et est un élément de base sur laquelle repose tout développement économique, social et environnemental ; de même quelle est la base de toute croissance économique. Lorsqu'on s'intéresse aux PME on ne peut qu'une frappé par l'extraordinaire fortune de cette thèse que les entreprises locales sont plus créatives d'emplois que la grande industrie, les PME sont un excellent facteur de substitution de travail au capital.

Les PME ont un impact économique, social, et environnemental qui contribue au développement local et territorial (Boulkemir, 2012) :

### 6.1.L'impact économique

Les PME peuvent être considérées comme des forces principales pour le développement économique

#### ➤ Les facteurs positifs du développement économique :

- Les PME dans le monde entier jouent un rôle d'innovation et de création d'emplois. - Elle peut aussi développer en termes de valeur ajoutée, réduire le chômage en particulier les jeunes diplômés.
- La réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements étrangers (IDE), et les emprunts à moyen et long terme provenant des marchés capitaux internationaux.

#### ➤ Les facteurs de blocage de développement économique :

Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, l'exportation des produits qui nous font retourner de la devise.

- Si dans un milieu y a plusieurs entreprises y sont déjà localisées ; qui va indiquer une certaine concurrence entre eux.
- Les PME doivent payer les impôts et les droits de douane.

### 6.2.Les impacts sociaux :

- Réduire le taux de pauvreté (création des emplois, ...)

- Le gouvernement compte sur les PME parce qu'elle offre une qualité considérable de bien et de services aux citoyens.
- Des décisions plus rapides par rapport aussi grandes entreprises ; plus dynamismes, par les compétences de directeur.
- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique.
- La distribution des revenus.
- L'amélioration des conditions d'existence des populations.

### **6.3. Impacts environnementaux :**

La localisation de l'entreprise dans une région change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire, certaines entreprises (plus particulièrement mes entreprises industrielles et les services de transport sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies dont elles sont produites de déchets ; etc. ...

- **A court terme** : réduire les impacts environnementaux de l'entreprise consiste à diminuer les gaspillages de matières d'énergie.
- **A moyen terme** : la démarche environnementale et u moyen d'identifier avec le personnel de l'entreprise, les fournisseurs et les clients, des opportunités pour mieux répondre à la demande
- **A long terme** : c'est l'occasion de renforcer la compétitivité de l'entreprise face aux augmentations tendancielle des prix des matières premières et d'énergie, aux évolutions de la demande des clients et au renforcement des exigences réglementaires.

### **7. La contribution des PME au développement local**

**Notion** : La notion de développement des PME et de l'entrepreneuriat est apparue dans la réflexion sur la croissance et le développement, les PME y compris celles qui relèvent du secteur informel visé à contribuer au débat sur la protection de l'environnement ; entendu selon l'approbation économique, comme la mobilisation des ressources dans la concrétisation du processus de création et développement des PME.

Les notions du développement durable en ce qui concerne la responsabilité sociétale de ses pme pour d'accroissement économique, le bien-être de l'être humain et la protection de l'environnement. Les PME et l'économie en parallèle on pouvait les assimiler parce qu'elles considèrent comme des forces pour le développement économique ' elles peuvent répondre rapidement aux besoins du marché ; facilitant la création d'emplois surtout les entreprises

industrielles Les nouvelles politiques nationales dans les pays développés préfèrent de construire des PME pour leurs développement économique (Badri, 2015).

Le développement des PME était un facteur très important pour la restructuration industrielle et pour la privatisation des entreprises. Y a certains pays pensent à une nouvelle économique se caractérise par la mondialisation des échanges par la disparition des barrières commerciales et au développement des technologies de l'information et de communication. Le secteur des petites et moyennes entreprises est une réalité vivante plus imposée par les évolutions du développement économique en général y a plusieurs thèses qui justifient la réussite des PME dans les stratégies de développement économique local sont relativement nombreuses (Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, CDER, 2014).

La contribution des PME dans l'industrialisation favorise la stabilité de l'économie, la participation au commerce extérieur. L'attrait des investissements et le transfert des technologies. Par cette densification étant soit traitante de la grande industrie la pme permet la flexibilité des complexes industries qui deviennent ainsi des regroupements ; et participe par la même occasion à l'intégration de l'économie national.

## **CONCLUSION**

On va conclure c'est que les PME a des impacts socio-économiques et environnementaux positifs sur le développement d'un pays ; et en particulier le développement local ce qui nécessaire et exige une prise en charge et un encouragement pour prospérer plus le secteur privé.

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité.



## **CHAPITRE III :**

# **ANGEM ET LA CREATION D'ENTREPRISES EN ALGERIE**

---

**CHAPITRE III : ANGEM et la Création d'Entreprises en Algérie****Introduction**

Le dispositif ANGEM est un outil de lutte contre la précarité, le micro-crédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus.

Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets.

Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur « l'expérience du micro crédit en Algérie ».

Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée « Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit », créée par le décret exécutif N° 04-14 du 22 janvier 2004.

En premier lieu nous allons aborder l'évolution du dispositif ANGEM depuis sa création, ensuite nous allons citer les différentes démarches et procédures de la création d'entreprise dans le cadre de ce dispositif en soulignant après les principaux intervenants dans le financement de ces projets. En second lieu on va présenter les différents bilans du dispositif ANGEM au niveau national.

**SECTION 1 : Le dispositif de gestion des microcrédits ANGEM**

L'Agence National de Gestion du Microcrédit (ANGEM) a été créé par le décret exécutif N°04-14 du 22 janvier 2004<sup>42</sup>, l'ANGEM représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité qui vise toute personne âgée de plus de 18 ans, « souhaitant développer une activité par l'achat de matières premières ou par l'acquisition de petits équipements et de matières premières pour démarrage <sup>43</sup> ». L'ANGEM est représentée au niveau local par 49 coordinations de wilayas réparties sur tout le territoire national. Chargé de mettre en œuvre des solutions pour lutter contre le chômage et la précarité, l'ANGEM a pour mission de :

---

<sup>42</sup> Le décret exécutif N°04 du 29 dhou el kaada 1424 correspond au 22 janvier 2004, modifier, portant création et fixant de l'agence nationale de micro crédit

<sup>43</sup> [www.angem.dz](http://www.angem.dz), (consulté le 20.07.2021).

- Gérer le dispositif de micro-crédit conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Octroyer des prêts non rémunérés ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles aux dispositifs les aides qui leur sont accordés ;
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoins, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets ;
- Passé des conventions avec des organismes, institutions ayant pour objets de faire réaliser pour le compte de l'agence, des actions d'information de sensibilisation et l'accompagnement des bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en œuvre de leur activité ;
- Conseiller et d'assister les bénéficiaires du dispositif du micro-crédit dans le processus du montage financière et de mobilisation des crédits.

### 1. Mise en place et évolution du dispositif ANGEM

L'Algérie a adopté le microcrédit comme outil de lutte contre la pauvreté à partir de 1999. Cependant, cinq ans après, il a fallu créer une autre structure octroyant des microcrédits, à savoir l'agence nationale de gestion du microcrédit pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Ainsi, les pouvoirs publics ont montré leur volonté et leur détermination à lutter contre la pauvreté.

*Le séminaire international, tenu au mois de décembre 2002 et ayant pour thème « L'expérience du Micro Crédit en Algérie », a confirmé un certain nombre de contraintes, dont les plus importantes sont:*

- *L'absence des actions d'accompagnement et de soutien des promoteurs dans les phases de maturation des projets et de suivi des activités financées,*
- *La multitude des intervenants chargés de la mise en œuvre du dispositif.*

C'est à la lumière des conclusions de ce séminaire, et de celles issues de la conférence internationale sur la pauvreté tenue en 2000, que le dispositif « *micro crédit – ANGEM* » a été créé.

La naissance de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit, en 2004, s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité. Elle est venue pallier les insuffisances décelées et répondre aux impératifs suivants :

- L'octroi de crédits de manière décentralisée,
- La simplification des conditions d'éligibilité,
- L'adaptation des procédures et des modalités d'application aux conditions objectives des populations pauvres,
- La fluidité des mécanismes d'approbation et d'octroi effectif des crédits pour susciter l'adhésion et la participation des populations pauvres,
- La pérennité du système par la mise en place de règles de fonctionnement adéquates,
- La possibilité de répondre à une demande forte, notamment celle émanant des femmes au foyer, de la famille productive, des artisans et de petits agriculteurs - éleveurs.

## **2. Organisation du dispositif ANGEM**

L'agence est dotée d'un conseil d'orientation et d'un comité de surveillance. Elle est dirigée par un directeur général.

### **2.1. Le conseil d'orientation**

Le conseil d'orientation de l'ANGEM dispose d'un mandat de trois ans, renouvelable, est présidé par un président élu par ses pairs pour une période d'un (1) an. Il est assisté d'un vice-président élu dans les mêmes formes et pour la même période. Le secrétariat du conseil d'orientation est assuré par le directeur général de l'agence. Le conseil d'orientation se réunit au moins une fois tous les trois (3) mois sur convocation de son président. Il peut, en outre, se réunir en session extraordinaire, sur convocation de son président, sur proposition des deux tiers (2/3) de ses membres ou à la demande du ministre chargé de l'emploi si les circonstances l'exigent.

**2.2. Le directeur général**

Le directeur général de l'agence est nommé par décret sur proposition du Ministre de tutelle. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes. La fonction du directeur général de l'agence est classée, par référence, à la fonction supérieure de l'Etat de chargé des missions auprès du chef du gouvernement.

Le directeur général est investi des pouvoirs de gestion pour agir, en toutes circonstances, au nom et pour le compte de l'agence comme : veiller à la réalisation des projets assignés à l'agence, mettre en œuvre les délibérations du conseil d'orientation et assurer le suivi de leur exécution, d'ordonner les dépenses de l'agence et représenter l'agence devant la justice et dans tous les actes de la vie civile.

**2.3. Le comité de surveillance**

Le comité de surveillance de l'agence est composé de trois (3) membres désignés par le conseil d'orientation. Le comité de surveillance désigne son président parmi ses membres pour la durée de son mandat, il est chargé d'exercer, pour le compte du conseil d'orientation, le contrôle a posteriori de la mise en œuvre de ses décisions. Il se réunit, en présence du directeur général à la fin de chaque trimestre, et en cas de besoin, à la demande du directeur général ou de deux (2) de ses membres. Il présente au directeur général toutes observations ou recommandations utiles quant aux modalités de mise en œuvre des programmes et projets engagés par l'agence, et donne son avis sur les rapports périodiques de suivi, d'exécution et d'évaluation établis par le directeur général.

**3. Démarches de la création d'entreprise**

La création d'entreprise comporte plusieurs étapes qu'on doit franchir avant l'accompagnement de l'ANGEM.

**3.1. Démarches administratives du dispositif ANGEM****➤ La constitution de dossier de crédit :**

Le dossier de crédit doit être constitué de :

- Une demande manuscrite ;
- La carte d'identité, extrait de naissance, résidence (de moins de six mois) ;

- Une copie certifiée conforme des diplômes, attestations de stage, ou tout autre document justifiant la qualification professionnelle ou de savoir-faire ;
- Un exemplaire de décision d'éligibilité et de financement<sup>45</sup> ;
- Disponibilité de l'apport personnel ;
- Un contrat de location ou le titre de propriété du local devant abriter l'activité projetée ;
- Non affiliation CNAS ou CASNOS ;
- Factures pro forma des petits matériels, et matières premières de démarrage ou achat de matières premières ;
- Etude technico économique établi à l'aide d'assistance de l'ANGEM, accompagné par des factures pro formats des biens à acquérir.

❖ **Les conditions de mise en place du crédit :**

L'agence bancaire doit s'assurer que les conditions de mise en place du crédit sont bien remplies à savoir :

- Le versement de l'apport personnel du promoteur dans son compte courant (1%) ;
- L'apport de la quote-part de l'ANGEM sous forme de virement reçu (29%) ;
- L'attestation d'adhésion au fond de garantie pour la durée intégrale du crédit bancaire ;
- Prestation d'une copie de la décision des aides et avantages accordés par le dispositif du microcrédit, délivré par l'ANGEM.
- L'ordre d'enlèvement de chèque livré par l'ANGEM.
- Le nantissement des équipements au 1<sup>er</sup> rang au profit de banque et au 2<sup>er</sup> rang au profit de l'ANGEM ;
- L'assurance tout risque à 100% pour l'ensemble des garanties sur les biens de la micro entreprise, souscrit au nom de la banque au 1<sup>er</sup> rang et à l'ANGEM au 2<sup>nd</sup> rang.

#### **4. Procédure de création de la micro-entreprise dans le cadre du dispositif ANGEM**

Il porte sur la création de nouvelles micro entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligibles au dispositif ANGEM

#### 4.1 Conditions d'éligibilité du promoteur

Pour bénéficier de ce dispositif, les micro-emprunteurs doivent remplir les critères suivants<sup>44</sup> :

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers;
- Avoir une résidence fixe;
- Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme, ou un titre équivalent reconnu ou bien, posséder un savoir-faire prouvé en relation avec l'activité projetée;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités;
- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité ;
- Cotiser au FGMMC dans le cas où le promoteur sollicite un crédit bancaire;
- S'engager à rembourser le montant du prêt à la banque selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le Montant du PNR selon un échéancier arrêté.

#### 4.2 Les services financiers

Le dispositif permet deux (02) formules de financement, dont une avec le concours d'une des cinq (05) banques publiques partenaires.

▪ **1ère Formule** : Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)

Il s'agit de microcrédits non rémunérés octroyés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matières premières. Ils ne dépassent pas les 100.000 DA. Ils sont destinés à financer ceux ou celles disposant d'un petit équipement et outillage mais qui sont dépourvus de moyens financiers pour l'achat de matières premières pour entreprendre et/ou relancer une activité. Ce montant est élevé à 250000 DA au niveau de dix wilayas du Sud. La durée de remboursement ne peut dépasser 36 mois.

---

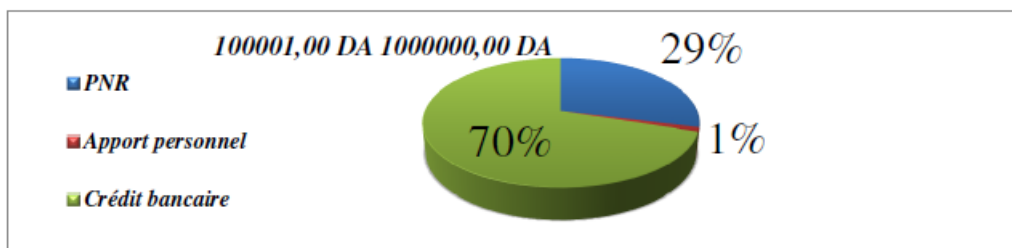
<sup>44</sup> : Site de l'ANGEM.

▪ **2ème Formule** : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)

Concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1.000.000 DA. Le financement se présente comme suit :

- Un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100%;
- Un prêt ANGEM non rémunéré de 29% ;
- Un apport personnel de 1%.

**Figure N°01** : Le financement triangulaire.



**Tableau n°11** : la différence entre les deux formules de financement

FINANCEMENT ANGEM	FINANCEMENT TRIANGULAIRE
(Achat de matières premières)	ANGEM - BANQUE - PROMOTEUR
Jusqu'à 100 000 DA / 250 000 DA	Jusqu'à 1 000.000,00 DA
<i>Destiné à financer l'achat de matières premières pour les activités génératrices de revenus</i>	<i>Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services ainsi que les activités commerciales</i>
Condition d'accès aux crédits :	Condition d'accès aux crédits :
Etre âgé de 18 ans et plus et capable d'exercer une activité.	



<p>Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers.</p> <p>Avoir une résidence fixe.</p> <p>Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.</p>	<p>Etre âgé de 18 ans et plus et capable d'exercer une activité.</p> <p>Etre sans revenus.</p> <p>Avoir une résidence fixe.</p> <p>Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.</p> <p>Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités.</p> <p>Mobiliser, l'apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition des équipements et matériels.</p> <p>Verser les cotisations au Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits (0.5% du crédit bancaire).</p>
<p>Dossier administratif à fournir par le promoteur :</p> <p>Une (01) photo d'identité récente,</p> <p>Un (01) extrait de naissance,</p> <p>Un (01) fiche de résidence ou une (01) attestation d'hébergement,</p> <p>Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou permis de conduire,</p> <p>Un (01) exemplaire de factures pro forma des matières premières ou un (01) devis quantitatif et estimatif des matières premières.</p> <p>Document à établir au niveau de la cellule d'accompagnement</p> <p>Une (01) déclaration et un (01) engagement pour bénéficié du micro crédit établi conjointement par l'accompagnateur et le promoteur.</p>	<p>Dossier administratif à fournir par le promoteur :</p> <p>Une (01) photo d'identité récente</p> <p>Deux (02) extraits de naissance.</p> <p>Deux (02) fiches de résidence.</p> <p>Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ou permis de conduire.</p> <p>Deux (02) exemplaires du diplôme ou certificat de travail ou attestations de stages ou attestations de validation du savoir-faire.</p> <p>Dossier financier à fournir par le promoteur</p> <p>Un (01) exemplaire de factures pro forma des équipements/matériels et les matières premières à acquérir en TTC.</p> <p>Un (01) exemplaire de factures pro forma des marchandises pour les activités commerciales.</p> <p>Un (01) exemplaire de facture pro forma d'assurance des équipements / matériels à acquérir en TTC.</p> <p>Un (01) devis estimatif et quantitatif d'aménagement des locaux/terrain, établis par une</p>

	<p>entreprise BTP et des artisans, qualifiés pour ce type de travaux.</p> <p>Document à établir au niveau de la cellule d'accompagnement</p> <p>Une (01) déclaration et un (01) engagement pour bénéficiaire du micro crédit établi conjointement par l'accompagnateur et le promoteur.</p>
--	---

Source : [www.angem.dz](http://www.angem.dz)

### 4.3 Les services non financiers

#### ❖ *Accompagnement, conseil*

L'ANGEM assure un accueil et un accompagnement gracieux et personnalisés des populations, compte tenu de leurs spécificités, tout en assistant les promoteurs dans toutes les démarches relatives à la création d'activité: identification de l'idée, aide au murissement des projets et appui au démarrage des activités.

#### ❖ *Suivi*

Un suivi de proximité régulier, visant la pérennisation et la rentabilité sociale et économique des activités créées.

#### ❖ *Formations*

Ce sont des formations dispensées au profit des bénéficiaires. Ces formations sont adaptées aux niveaux d'instruction des promoteurs et à la taille des activités créées ;

- *Formation à la gestion de très petites entreprises.*
- *Formation à l'éducation financière.*
- *Formation sur des thèmes généraux (impôts, fiscalités, etc..).*
- *Formation au programme « Get Ahead » - « Aller de l'avant »*

#### ❖ **Tests de validation des acquis professionnels**

Une grande partie des populations ciblées sont dépourvues de diplômes pour prétendre à des crédits bancaires bien qu'elles jouissent d'un savoir-faire. L'ANGEM les accompagne auprès d'institutions et organismes habilités pour valider et attester ces savoir-faire.

**❖ Organisation de salon d'exposition/vente**

L'organisation de salons d'exposition et de vente des produits issus des activités développées dans le cadre du Micro Crédit notamment au profit des femmes travaillant à domicile.

**❖ La mise en ligne d'un site web dédié aux annonces gratuites des promoteurs**

Ce site a pour finalité l'aide à la commercialisation. Il permettra aux promoteurs bénéficiaires de faire la promotion de leurs produits et services réalisés, et ce, tout en suscitant des échanges dans le domaine du savoir-faire entre eux.

**4.4 Aides financières et avantages fiscaux****4.4.1 Accompagnement et financement**

- Formation, soutien, conseil, assistance technique et accompagnement des promoteurs sont assurés par l'ANGEM, à titre gracieux, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités ;
- Le crédit bancaire est bonifié à 100% ;
- Un prêt non rémunéré (PNR), équivalent à 29 % du coût global de l'activité au titre de la création d'activité par l'acquisition de petits matériels et de matières premières de démarrage de l'activité, qui ne saurait dépasser 1000000 DA ;
- Pour l'achat de matières premières, le PNR est fixé à 100% du coût global du projet qui ne saurait dépasser les 100 000 DA. Ce montant est porté à 250 000 DA dans les wilayas du Sud.

**4.4.2 Les avantages fiscaux :**

- Une exonération totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pendant une période de trois (3) années;
- Une exonération de la taxe foncière sur les constructions servant aux activités exercées, pour une durée de trois (3) ans;
- Sont exemptés du droit de mutation, les acquisitions immobilières effectuées par les promoteurs, en vue de la création d'activités industrielles ;

- Les actes portant constitution de sociétés créées par les promoteurs sont exonérés de tous droits d'enregistrement ;
- Un abattement d'impôt sur le revenu global ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle, dus à l'issue de la période des exonérations, pendant les trois premières années d'imposition, comme suit ;
  - a) 1ère année d'imposition : un abattement de 70 % ;
  - b) 2ème année d'imposition : un abattement de 50 % ; 3ème année d'imposition :
  - c) Un abattement de 25 %.

*Les droits de douanes relatifs aux équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement, sont déterminés par l'application d'un taux de 5 %*

#### **4.5 Le principal intervenant dans la réalisation du projet**

##### **4.5.1 Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits (FGMMC)**

- La garantie des crédits bancaires est assurée par le Fonds de Garantie Mutuelle des microcrédits, domicilié auprès de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit, en vertu du décret exécutif 04-16 du 22-01-2004 portant création et fixant le statut du Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits (FGMMC) ;
- Le fond de garantie a pour mission de garantir les microcrédits accordés par les banques et établissements financiers adhérant au Fonds, aux promoteurs ayant obtenu une notification des aides de l'Agence.
- Le FGMMC couvre, à la diligence des banques et établissements financiers concernés, les créances restantes dues en principal et les intérêts à la date de déclaration du sinistre et à hauteur de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie, le FGMMC est subrogé dans les droits des banques et des établissements financiers, compte tenu éventuellement, des échéances remboursées et à hauteur du montant de la couverture du risque ;
- Peuvent adhérer au fonds toute banque et tout établissement financier ayant financé des projets agréés par l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit, comme il est institué le versement de cotisations au fonds par les bénéficiaires du microcrédit, par les banques et les établissements financiers.

## Section 2 : Bilans relatifs à l'ANGEM

Nous allons tout d'abord présenter les données relatives aux bilans et le nombre octroyés, ensuite nous s'intéresserons aux projets financés au niveau national par l'ANGEM

### 1. Bilan de l'ANGEM

Dans son dernier bilan (31.03.2021), l'Agence nationale de gestion de microcrédits (ANGEM) révèle qu'au total 944 558 personnes ont bénéficié de microcrédits pour la réalisation de leurs projets d'activités et ce depuis sa création.

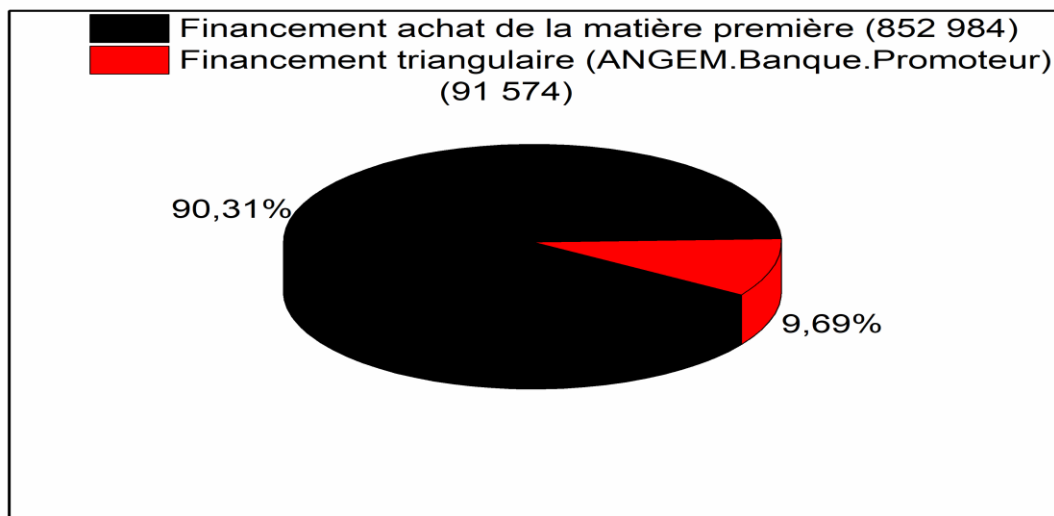
Près de de 601 032 crédits ont été octroyés aux femmes et 343 526 de crédits octroyés aux hommes. Quant aux emplois créés, ils ont atteint 1 383 308 postes alors que le nombre de bénéficiaires des services non financiers a atteint 357 180, selon le même bilan.

#### 1.1. Répartition des crédits octroyés par type de financement

**Tableau N°12 : Répartition des crédits octroyés par type de financement**

Type de financement	Nombre de crédits	Part par programme
Financement achat de matière première	852 984	90.31%
Financement triangulaire (ANGEM. Banque .promoteur)	91 574	9.69%
<b>Total</b>	944 558	100 ,00%

Source : site ANGEM

**Figure N°02** : Répartition des crédits octroyer par type de financement

**Source** : réaliser par nos sois à partir du tableau n°12

L'ANGEM a accordé, depuis sa création en 2004 jusqu'au 31 mars 2021, pas moins de 944 558 crédits dont 852 984, soit 90,31%, sont de type financement mixte destinés au financement de l'achat de matières premières.

### 1.2. Répartition des crédits octroyés par genre

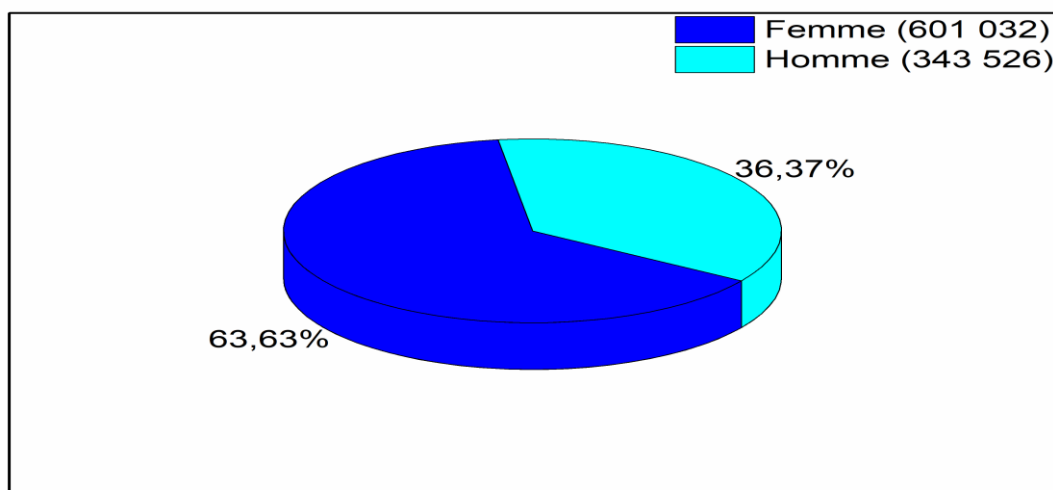
Nous ne pouvons pas parler des apports du dispositif de l'ANGEM au niveau national en termes de projets financés ou bien d'entreprises créées sans souligner la contribution des femmes au développement de certaines activités.

Selon les objectifs qui lui ont été assignés, l'ANGEM contribue à la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les populations féminines. Le taux de féminité global est de 63,63%.

**Tableau N°13** : répartition des crédits octroyé par genre

Genre	Nombre	Part(%)
femmes	601 032	63,63%
hommes	343 526	36,37%
<b>Total</b>	<b>944 558</b>	<b>100,00%</b>

Source : site ANGEM

**Figure N° 03** : Répartition des crédits octroyer par genre

Source : réaliser par nos sois à partir du tableau n°13

## 2. Projets financés par l'ANGEM

Décidemment, la mise en œuvre du dispositif de gestion du micro crédit à travers la création de micro entreprise a connu un progrès considérable en termes de projets financés

### 2.1 Type d'activité financé :

La liste des activités n'étant pas exhaustive se présente comme suit :

#### ➤ INDUSTRIE

- Alimentaire : fabrication de pâtes alimentaires, couscous, pain, pâtisserie, gâteaux traditionnels, chocolaterie, confiserie, fabrication de glaces, torréfaction et mouture de café, conditionnement d'anchois, torréfaction et conditionnement de cacahuètes.

- Habillement : prêt à porter et confection, fabrication de vêtements sur mesure, bonneterie, tricot, literie, cuisine, ameublement.
- Travail du cuir : fabrication de chaussures, de vêtements
- Travail du bois : fabrication de meubles et d'articles en bois, vannerie.
- Travail des métaux : fabrication de serrures, ferronnerie.

➤ **AGRICULTURE**

- Élevage : Engraissement de bovins, d'ovins, de caprins, production de viande et de lait, Aviculture, Cuniculture, Apiculture.
- Travail de la terre : Production de semences, fruits et légumes (séchage et conditionnement), pépinière de fleurs et plantes d'ornement.

➤ **ARTISANAT**

- Textile : Tissage et tapisserie traditionnels, fabrication de vêtements traditionnels, broderie traditionnelle, peinture sur soie, sur velours et sur verre, fabrication d'article de décoration, poterie, vitrerie, sculpture sur bois.

➤ **SERVICES**

- Prestations de service : Service informatique, coiffure et soins de beauté, restauration rapide, réparation mécanique auto et matériels divers.
- Santé : cabinet de médecin, dentiste.

➤ **BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

- BTPH : Travaux de maçonnerie, petits travaux dans bâtiment (électricité, peinture, plomberie, menuiserie), fabrication de parpaing

➤ **ACTIVITES COMERCIALE**

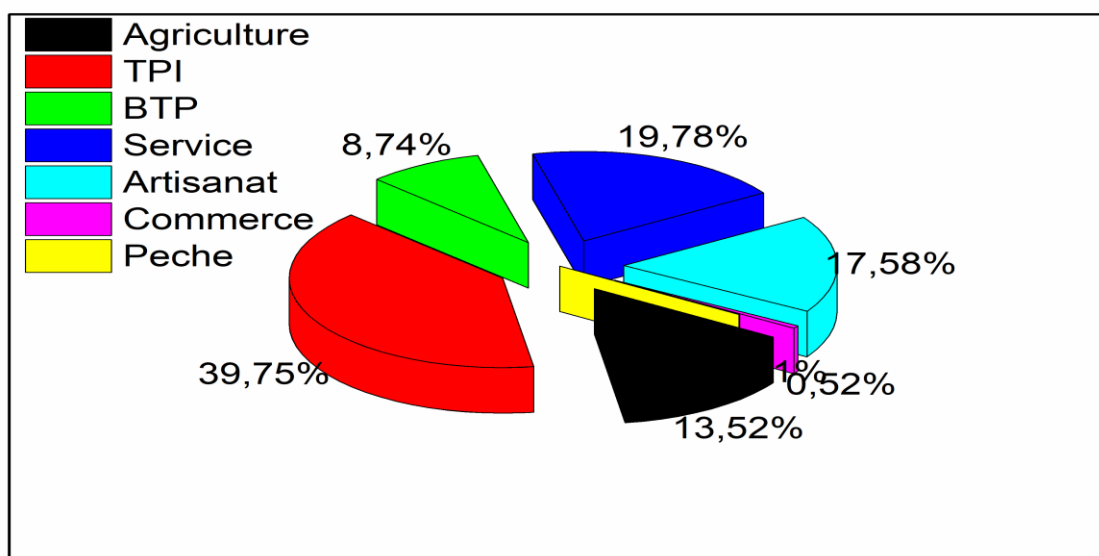


Tableau N°14 : Répartitions des crédits octroyés par secteurs d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	nombre de prêt octroyés	PART %
AGRICULTURE	127 719	13.52%
TPI	375 499	39.75%
BTP	82 558	8.74%
SERVICE	186 840	19.78%
ARTISANAT	166 061	17.58%
COMMERCE	4 942	0.52%
PECHE	939	0.10%
TOTAL	944 558	100.00%

Source : site ANGEM

Figure N° 04 : Répartition des crédits octroyer par secteur d'activité



Source : réaliser par nos sois à partir du tableau n°14

## 2.2 Formules de financement

L'ANGEM gère dans le cadre du micro crédit deux formes de financement allant du petit prêt non rémunéré -PNR- financé par l'ANGEM avec un plafond de 100.000,00 DA et qui peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas du Sud) jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1.000.000,00 DA), destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque<sup>45</sup>.

Chaque formule de financement, de par ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par là même une population particulière.

*Des avantages et des aides vous sont accordés gracieusement.*

- Soutien, conseil, assistance technique et accompagnement vous sont assurés par l'ANGEM, dans le cadre de la mise en œuvre de votre activité;
- Le crédit bancaire vous est accordé avec un taux d'intérêt bonifié à 100%;

Lorsque votre demande de prêt est accordée, vous pouvez suivre gracieusement une formation en gestion de très petites entreprises. En outre, après le démarrage de votre activité, vous pouvez participer aux salons - expositions - vente organisés régulièrement par l'Agence, à travers tout le pays

**Tableau N°15 :** Tableau récapitulatif des deux dispositifs de financement

Taille de projet	Profil du promoteur	Apport personnel	Crédit bancaire	PNR	Taux d'intérêt
Ne dépasse pas 100.000 DA	Tout profil (acquisition de matières premières)	0%	-	100%	Sans intérêt

<sup>45</sup>Décret exécutif n° 11-134 du 22 mars 2011, modifiant le décret exécutif n° 04-15 du 22 janvier 2004 fixant les conditions et le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du micro crédit.

Ne dépasse pas 250.000DA	Tout profil (acquisition de matières premières) au niveau des wilayas de sud	0%	-	100%	Sans intérêt
Ne dépasse pas 1.000.000 DA	Tout profil	1%	70%	29%	Bonifiés à 100%

Source : Site ANGEM

### Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons parlé du dispositif ANGEM ainsi que de sa mise en place et les réformes qui ont été introduites pour son amélioration, et nous avons présenté les différentes démarches et procédures pour la création des micro-entreprises, ainsi que les principaux intervenants dans le financement des projets ANGEM à savoir le fond Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits. Et pour finir nous avons présenté également le bilan de ce dispositif depuis son lancement. Mais malgré tous ces moyens déployés par les pouvoirs publics pour promouvoir la création d'entreprises, on a constaté un nombre important d'insuffisances, notamment en termes de chiffres, excepté quelques secteurs qui ont enregistré un nombre considérable de projets financés comme le secteur de pêche, commerce restent très loin derrière, et pour ce qui est des statistiques au niveau national, le nord du pays ou plus précisément les grandes villes, accueillent plus de projets par rapport aux wilayas de l'intérieur et du grand sud. Il est peut-être temps pour l'Etat de revoir ses politiques de promotion de la création d'entreprises afin de donner plus de dynamisme.

## **CHAPITRE IV**

### **Rôle de l'ANGEM dans la promotion des PME**

**Chapitre IV : Rôle de l'ANGEM dans la promotion des PME****Introduction**

Durant ce chapitre, nous allons en premier lieu présenter le paysage de l'entrepreneuriat à Bejaia, en soulignant tout d'abord la place occupée au niveau national en termes de PME créées ainsi que leur répartition par régions, et nous allons par la suite parler de la création de l'emploi dans les différents secteurs d'activité. En second lieu nous parlerons de la contribution de l'ANGEM au niveau local, en présentant des bilans relatifs à ce dispositif suivi ensuite d'un essai d'évaluation pour tenter d'analyser les données obtenues auprès de l'antenne ANGEM de Bejaia.

**Section 1 : Paysage de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaia**

La wilaya de Bejaia est l'une des plus dynamiques des wilayas en Algérie. Elle est dotée d'infrastructures socioéconomiques, d'un réseau de communication, d'un port et aéroport ainsi que d'un réseau d'établissement de formation professionnelle, d'une université et des zones d'activités. Elle constitue également un environnement et un climat favorables pour impulser la dynamique entrepreneuriale. Comme la montre la figure ci-dessous la wilaya de Bejaia occupe le quatrième rang en termes du nombre de PME, elle dispose de 15 000 entreprises, et qui ont créé 46 974 emplois. Cet essor de l'activité privée a accompagné les réformes économiques du début des années 1990 et a pris de l'ampleur suite à l'introduction des différents dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat.

**1.1.Présentation de l'organisme d'Antenne ANGEM de la wilaya Bejaïa**

Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) est un dispositif étatique, a été réfléchi et pensé par des initiateurs (l'Etat) comme un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité.

**1.2.Historique de l'antenne ANGEM de la wilaya Bejaïa**

Le dispositif de l'Agence Nationale de gestion de microcrédit (ANGEM) finance des projets qui ont un taux faible et accessible comparer aux autres dispositifs tels que la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes

(ANSEJ). Ce dispositif a été créé par le décret exécutif N°04-14 du 22/01/2004<sup>46</sup> et n'a été mis en application qu'à partir de 2005 mais malgré ça plusieurs personnes ne le connaissaient pas et n'avaient pas d'information sur ce nouveau dispositif. Et pour cela le dispositif ANGEM a engagé des personnes chargées de communication qui se déplacent pour informer les personnes sur ce nouveau dispositif au niveau de la wilaya de Bejaïa afin d'attirer plus de promoteurs ainsi en 2010 l'accès au dispositif ANGEM est devenu très favorable et important pour les jeunes promoteurs du microcrédit.

L'antenne régionale de Bejaïa chapeaute cinq directions réparties au travers des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif et Bejaïa. Le salon a permis à l'Agence de se rapprocher du public pour expliquer les dispositifs mis au service des futurs promoteurs. Dès l'entrée du Centre d'Affaires, un important stand a été dressé pour accueillir le public. Un personnel préparé à cet effet recevait les visiteurs en leur fournissant toutes sortes d'explications et en leur remettant des brochures explicatives. Le secteur bancaire fut, lui aussi, présent, fournissant toutes sortes d'informations sur les conditions d'octroi des crédits bancaires, destinés à encourager le lancement de micro-entreprises.

En bref, l'ANGEM propose aux futurs entrepreneurs de les accompagner dans la réalisation de leurs projets économiques, en proposant des aides financières et en servant, en quelque sorte, de garantie pour l'obtention de crédits bancaires. Le montant cumulé des aides peut aller jusqu'à un million de dinars, mais pas seulement. Le dispositif prévoit également une période d'exonération d'impôts, ainsi qu'un délai très appréciable pour le remboursement des prêts bancaires. L'apport en espèces de l'entrepreneur devra être à un minimum d'un pour cent du montant global de l'aide fournie par l'Etat. Autrement dit, pour un projet dont le financement est évalué à un million de dinars, par exemple, l'ANGEM offre une aide de vingt-neuf pour cents, tandis que le montant du prêt bancaire sera de sept cents mille dinars. L'apport de l'entrepreneur sera, dans ce cas, de dix mille dinars. À peine de quoi couvrir le coût des démarches administratives. En plus, ce que redoutent les entrepreneurs ce sont justement les démarches administratives interminables.

Ce à quoi l'Agence du Micro Crédit répond en allégeant au maximum les procédures et en assurant des délais réduits au traitement de ces mêmes dossiers. Toutes sortes d'activités sont concernées par ce dispositif. Nous avons rencontré, en effet, plusieurs exposants venus à

---

<sup>46</sup> -Décret exécutif N°04-12 du 22/01/2004 portant la création et fixant le statut de l'Agence nationale de gestion de microcrédit.

la rencontre du public pour montrer le fruit du travail accompli grâce à l'aide obtenue par le dispositif de l'ANGEM. Ainsi, il y avait des artisans de toutes sortes : couturière, pâtissière, coiffeuse, fleuriste, fabricant d'instruments de musique, de maquettes de bateaux, de sculpteur sur cuivre, sur bois, d'artiste peintre, etc. Il y avait même une avocate qui a réussi à ouvrir son cabinet grâce à l'aide obtenue dans le cadre du dispositif de l'ANGEM. Ainsi, toutes sortes d'activités sont possibles grâce à ce dispositif, pourvu que l'entrepreneur se présente avec une idée claire, pour exercer une activité recensée parmi celles qui sont réglementées. Tous les citoyens, quel que soit leur niveau de formation ou leur âge, peuvent prétendre au dispositif mis en place dans le cadre de l'ANGEM. Son directeur régional, Mohamed Kouidri, qui nous a accordé un entretien, a même insisté pour que nous relayions son appel auprès de nos lecteurs pour les informer que les portes de l'Agence sont ouvertes à tous.

L'ANGEM est même à la recherche d'entrepreneurs pour pouvoir leur apporter son aide. Après trois jours de salon, la clôture a été assurée par une visite du wali de Bejaïa, lequel a été à la rencontre des entrepreneurs et distribuer quelques encouragements<sup>47</sup>.

## **Section 2 : Contribution de l'ANGEM au développement local**

Outre les conditions favorables que la wilaya de Bejaïa offre aux promoteurs et investisseurs, elle a été l'une des premières wilayas à avoir bénéficié du dispositif du micro crédit ANGEM pour donner plus de viabilité au développement de l'entrepreneuriat et la création de micros entreprises dans cette région.

### **1. Bilans du dispositif ANGEM cumulé des services financiers au 31/03/2019**

Selon les réalisations de l'antenne d'ANGEM Bejaïa arrêté au 31/03/2019 l'Agence nationale de gestion de microcrédits révèle entre la période 2010 jusqu'à 2019 un total de 12 648 personnes a bénéficié de microcrédits pour la réalisation de leurs projets d'activités dont 11 946 son financer pour l'achat de la matière première et 702 destiné pour les financements triangulaires des projets, IL en crée un total de 13 350 emplois.

---

<sup>47</sup> -L'ANGEM à l'écoute des jeunes promoteurs-  
La Dépêche de Kabylie

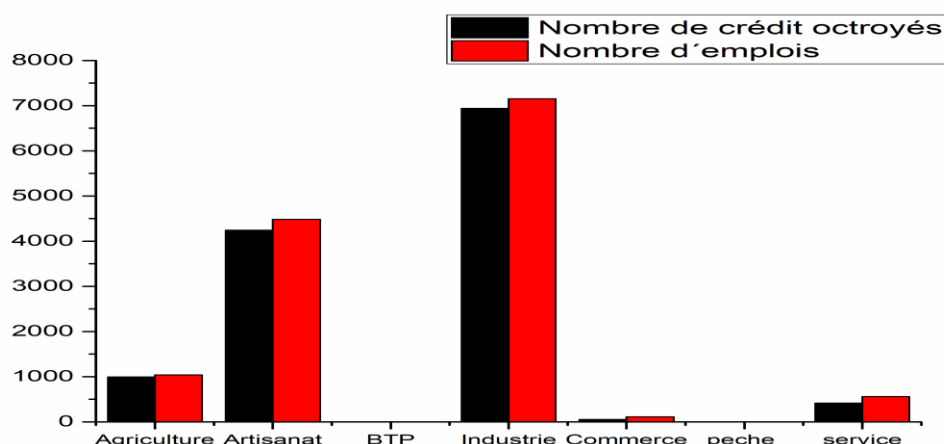
Près de 12 648 de crédits ont été octroyés aux femmes et 6 244 de crédits octroyés aux hommes. Quant aux emplois créés, ils ont atteint 21 856 postes alors que le nombre de bénéficiaires des services non financiers a atteint 357 180, selon le même bilan.

**Tableau N° 16 :** Répartition des crédits octroyés et des emplois créés selon le secteur d'activités.

Secteur d'activité	Nombre de crédits octroyés	Nombre d'emplois créés
AGRICULTURE	995	1 041
ARTISANAT	4 243	4485
BTP	1	2
INDUSTRIE	6 938	7 154
COMMERCE	55	110
PECHE	00	00
SERVICES	416	558
<b>Total</b>	<b>12 648</b>	<b>13 350</b>

Source : Réalisé par nos sois depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaïa (2010 à 2019)

**Figure N°05 :** Répartitions des projets d'emploi octroyé et des emplois créés selon secteur d'activité.



Source : réaliser par nos sois à partir du tableau n°15



### 1.1.La répartition des prêts accordés par genre

La répartition des bénéficiaires par le genre est montrée dans le tableau N°17 ; et selon l'échantillon de base de 18 892 bénéficiaires pour les femmes et les hommes

Cette base de données est composée de 12 648 avec un pourcentage 66.95% pour femmes et de 6 244 avec un pourcentage de 33.05% pour hommes, nous constatons que la répartition des femmes dépasse loin celle des hommes avec une différence de presque 33%

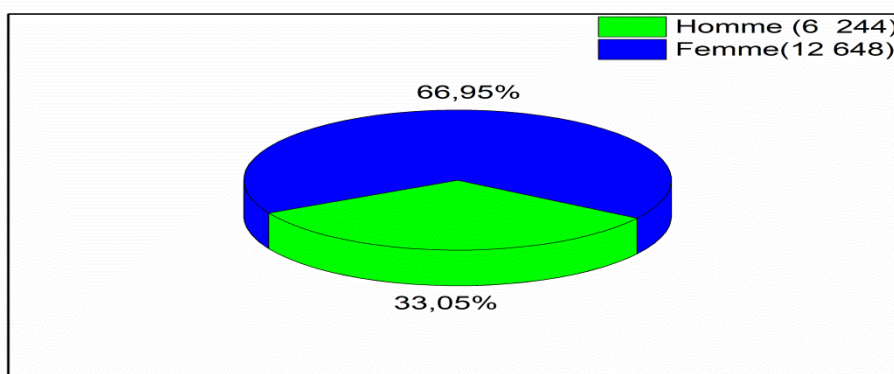
**Tableau N°17** : Répartition des bénéficiaires par genre au niveau de l'ANGEM Bejaïa

Répartition par genre	Nombre de bénéficiaire	Part pourcentage (%)
<b>Hommes</b>	6 244	33.05%
<b>Femmes</b>	12 648	66.95%
<b>Total</b>	18 892	100%

**Source** : Réalisé par nos sois depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaïa (2010 à 2019)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par genre au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

**Figure N°06** : Repartions bénéficiaire par genre au niveau de l'ANGEM Bejaia



**Source** : réaliser par nos sois à partir du tableau n°17

### 1.2.La Répartition des prêts accordés par secteur d'activité

Le tableau N°18, nous permet de constater que le secteur d'industrie représente 54.8% de financement, suivis par le secteur de l'artisanat avec 33.5% et le secteur de l'agriculture avec un pourcentage de 7.9% et de 3.29% pour le secteur des services et enfin en a 0.08% pour le secteur BTP mais le secteur de pêche reste négatif.

C'est constatation laisse à dire que la moitié des activités créés par les bénéficiaires dans le cadre du dispositif ANGEM avec grand partie du secteur d'industrie (6938 prêt octroyés) et aussi émanant du travail à domicile (secteur de l'artisanat 4243 prêt octroyés).

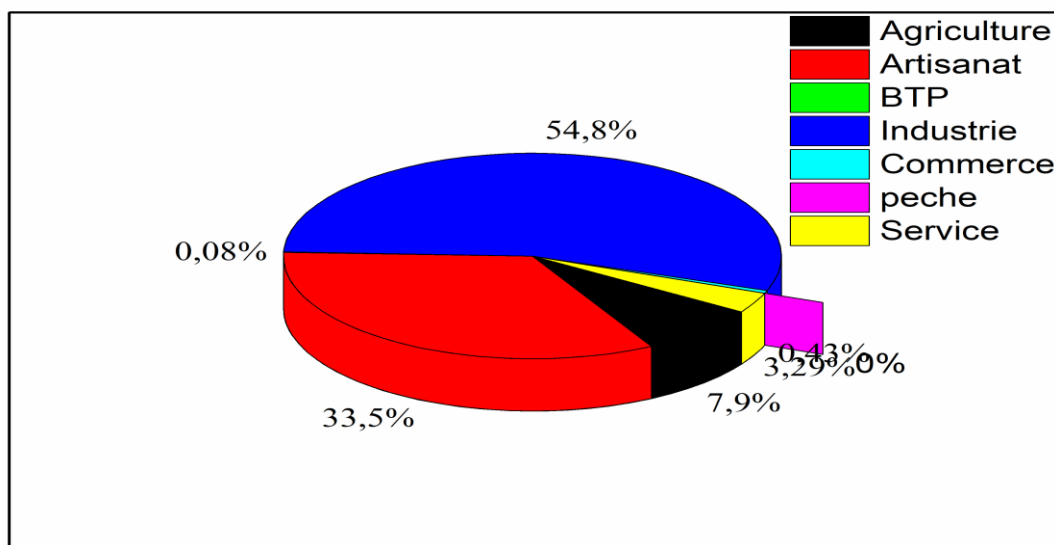
**Tableau N°18 :** Nombre des prêts accordés par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM Bejaïa

Secteur d'activité	Nombre de prêt octroyés (2010 à 2019)	Part%
<b>AGRICULTURE</b>	995	<b>7.9%</b>
<b>ARTISANAT</b>	4 243	<b>33.5%</b>
<b>BTP</b>	1	<b>0.08%</b>
<b>INDUSTRIE</b>	6 938	<b>54.8%</b>
<b>COMMERCE</b>	55	<b>0.43%</b>
<b>PECHE</b>	00	<b>00%</b>
<b>SERVICES</b>	416	<b>3.29%</b>
<b>Total</b>	12 648	<b>100%</b>

**Source :** Réalisé par nos sois depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaïa (2010 à 2019)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

Figure 07 : Repartitions bénéficiaire par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM Bejaia



Source : réaliser par nos sois à partir du tableau n°18

### 1.3.La répartition des prêts accordés par les deux types de financement

Le tableau N°19 ; démontre que la grande part de financement revient au financement achat de matières premières avec un pourcentage de 94.44% et de 5.56% pour le financement triangulaire.

Ces constatations laissent à dire que (11 946) des prêts sont accordés par le financement achat de matières premières car le dispositif ANGEM n'exige pas des conditions d'éligibilités dure et une petite part des prêts (702) pour le financement triangulaire parce que l'ANGEM applique des conditions plus dure que le premier financement.

Tableau N°19 : nombre de prêt accordés par les deux types de financement au niveau de l'ANGEM Bejaia

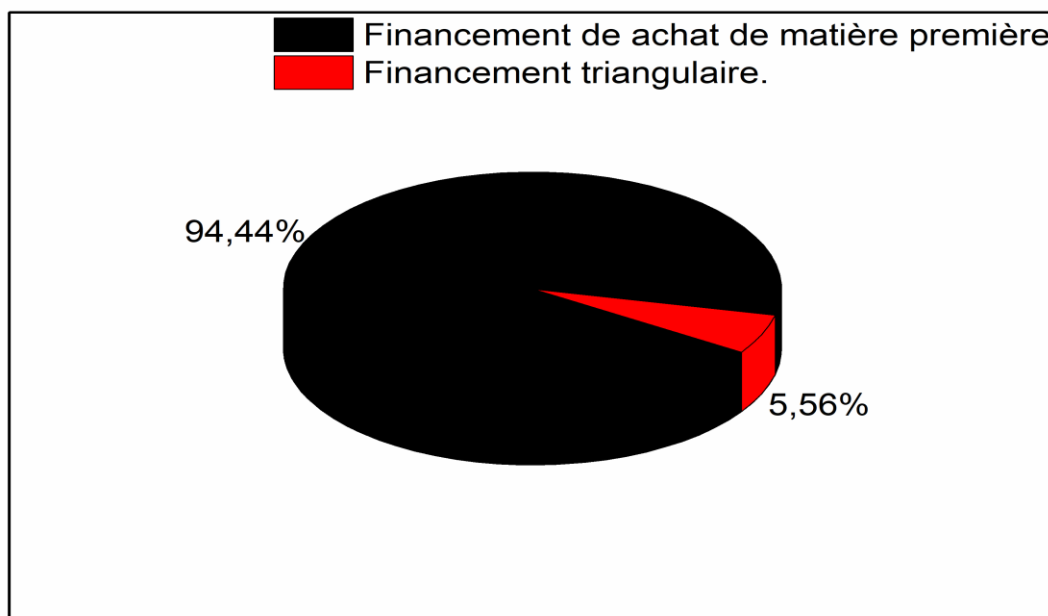
Type de financement	Nombre de crédits	Part par programme	Nombre d'emploi créés
Financement Achat de Matières Premières	11 946	94.44%	11 946
Financement triangulaire	702	5.56%	1404

ANGEM-Banque-promoteur »			
TOTAL	12 648	100%	13 350

Source : Réalisé par nos sois depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaïa (2010 à2019)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par les deux types de financement au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante

Figure 08 : nombre de crédit accorde par les deux types de financement au niveau de l'ANGEM Bejaia.



Source : réaliser par nos sois à partir du tableau n°19

## 2. Essai d'évaluation du dispositif ANGEM

L'ANGEM, comme on vient de le voir, a contribué au développement de l'entrepreneuriat, à travers la création d'un nombre considérable de micro entreprise ont à leur tour créé un nombre appréciable d'emplois. En outre ce dispositif a beaucoup aidé dans la résorption de l'épineux problème du chômage.

Après cette présentation et analyse des données au niveau de l'ANGEM nous pouvons dire que le nombre des prêts accordé par le dispositif est aléatoire, et on constate une capitulation des financements du microcrédit qui est due à des crises économiques suite à la chute du prix de pétrole car avant l'Etat algérien supporté la TVA et c'est hors taxe mais actuellement avec cette crise économique c'est le promoteur qui supportent la TVA, c'est devenu en TTC.

L'intérêt de cette étude est d'analyser l'évolution des nombres des prêts accordés par l'ANGEM à ses bénéficiaires. En se référant aux statistiques de l'étude, on peut dire que l'antenne ANGEM de la wilaya de Bejaïa a réalisés des projets importants qui ont bien réussi, malgré les entraves recentrées, telle que la lourdeur des procédures administrative, surtout pour le financement triangulaire (financement de 100 000 DA).

Toutefois grâce à ce dispositif plus de 13 000 emploi en était créés dans les années entre 2010 jusqu'à le début de 2019 au niveau de la wilaya de Bejaïa.

L'ANGEM propose aux futurs entrepreneurs de les accompagner dans la réalisation de leurs projets économiques, en proposant des aides financières et en servant, en quelque sorte, de garantie pour l'obtention de crédits bancaires. Le montant cumulé des aides peut aller jusqu'à un million de dinars, mais pas seulement. Le dispositif prévoit également une période d'exonération d'impôts, ainsi qu'un délai très appréciable pour le remboursement des prêts bancaires. L'apport en espèces de l'entrepreneur devra être à un minimum d'un pour cent du montant global de l'aide fournie par l'Etat.

**Conclusion**

Les analyses faites à partir des données que nous avons collectées au niveau de l'ANGEM antenne de Bejaia durant la période 2010-31/03/2019 nous ont permis de constater que le dispositif microcrédit est un outil de développement économique et social.

A Bejaia, depuis 2010 jusqu'au premier trimestre de 2019, l'ANGEM a permis la création de 13 350 emplois à travers la réalisation de 12 648 projets, dont la majorité se spécialise en industrie puis le travail domicile (artisanat).

Et grâce aux données obtenues auprès de l'ANGEM Bejaia, on a pu analyser l'impact de la création des micros – entreprise sur l'emploi. Une chose est sûre c'est que la création des micros – entreprises a permis de créer un nombre considérable d'emplois mais la moyenne reste toujours faible, comme on l'a vu tout au long de ce chapitre la majorité des projets financés sont pour AMP. On a relevé aussi une amélioration de la culture entrepreneuriale chez la femme.

D'une part on constate que la majorité des bénéficiaires trouvent que le microcrédit et l'activité issue de ce dernier ont amélioré leur niveau de vie.

## **CONCLUSION GENERALE**

## Conclusion générale

---

### Conclusion générale

En général, lancer sa propre entreprise, créer son propre emploi, et en vivre durablement, telle est l'ambition de nombreuses personnes à travers le monde. Mais pour ces personnes sans ressources, le manque d'épargne et de capital rend difficile ce type d'initiative. De plus, dans l'incapacité de fournir les garanties, les personnes démunies se voient refuser tout accès au crédit. Dans ce sens le microcrédit s'inscrit comme un outil de développement parmi d'autres de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des personnes défavorisées.

Durant les deux dernières décennies, nombreux sont les moyens qui ont été déployés par les pouvoirs publics ; l'ANGEM figure parmi les différents dispositifs qui ont contribué pour la promotion et la création d'entreprise, à travers les différentes politiques menées par ce dispositif.

La création d'entreprise a retrouvé certaine dynamique en donnant plus d'opportunités aux jeunes étudiées dans l'amélioration des conditions de vies, en termes de projets et en termes de financements ainsi que la participation de la femme avec grande échelle.

La place du microcrédit dans l'économie algérienne encourage à revoir la stratégie à entreprendre suite aux évolutions économiques et politiques. Le microcrédit selon certaines recherches a permis à l'autonomisation des femmes, et à l'amélioration de leur statut social.

Des mesures de soutien existantes sont généralement destinées à la création de la micro entreprise, et visent à créer un environnement plus favorable au développement de ces entreprises. Les micro-entreprises sont devenues un élément essentiel de création d'emplois et de lutte contre le chômage et la pauvreté, de plus les micro-entreprises participent de façon très importante à la restructuration industrielle de l'économie.

La majorité des micro entreprises créées n'arrivent plus à se développer pour accéder au rang des PME, et pourtant l'un des objectifs principaux, était de renouveler le tissu économique avec ces nouvelles entreprises qui seront l'avenir de notre économie nationale.



## Conclusion générale

---

En Algérie la politique de mise en œuvre, ces dernières années, vise à développer la micro-entreprise, considérée comme un moyen privilégié à la relance des activités économiques, l'ANGEM a diffusé un espoir chez certaines catégories de jeunes, notamment ceux ayant une qualification et disposant d'un apport personnel, mais loin de constituer un véritable vecteur de croissance économique.

On peut vraiment dire que le dispositif a contribué à la promotion des petites et moyennes entreprises ainsi qu'au développement local, sachant que le taux de chômage n'a pas cessé d'augmenter il y a de cela une quinzaine d'années, et les jeunes diplômés qui ne cessent d'exprimer leur mécontentement envers les politiques menées par l'Etat pour leur insertion sur le marché de travail. Toutes ces insuffisances ont fait que l'ANGEM est un organisme qui sert à créer uniquement de l'espoir, vu l'état de notre économie nationale qui dépendait et dépendra toujours de la rente pétrolière.

Ce dispositif a réussi à améliorer la culture entrepreneuriale, notamment féminine en donnant plus de chance à la gent féminine surtout dans certains secteurs d'activité comme l'artisanat, on a même commencé à avoir l'habitude de les voir dans des secteurs qui autrefois étaient réservés uniquement aux hommes comme c'est le cas du secteur de l'industrie. Mais malgré ça, la participation féminine dans l'activité économique concerne uniquement quelques secteurs, elle ne représente qu'une petite partie dans tous les domaines de l'économie.

Toutes après avoir analysé très attentivement ces chiffres et en le comparant avec la réalité sur le terrain, on déduit que près de 94.5 % des projets financés par l'ANGEM sont pour l'achat de matières premières.

Les résultats sont en recule ses dernières années (2010-2019) suite à la chute du prix du baril, ce qui engendre que ce dispositif soit dans une situation décourageante car il est dans l'obligation de filtrer les demandeurs du microcrédit.

A cet effet, notre travail cherche à savoir si le microcrédit contribue au développement économique et social des gens (bénéficiaires), et cela à travers une analyse de l'activité l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) de Bejaia.

On constate aussi une évolution du niveau de vie dû au microcrédit et de son l'activité. On enregistre que l'effet du microcrédit est plus significatif (ressentie) chez les femmes que chez les hommes qui est globalement nous permet de confirmer la première hypothèse.

## Conclusion générale

---

Les analyses faites du dispositif ANGEM de Bejaia, à partir de 2010 jusqu'au premier trimestre de l'année 2019, nous ont permis globalement de confirmer la deuxième hypothèse établie dans notre travail de recherche, selon laquelle « le microcrédit est un outil de développement économique dans la mesure où il permet aux pauvres, chômeurs, femmes de camper leur propre entreprise et de créer des postes d'emploi »

A Bejaïa, depuis 2010 jusqu'au premier trimestre de 2019, l'ANGEM a permis la création de 13 350 emplois à travers la réalisation de 12 648 projets, dont la majorité se retrouve dans la Daïra de Bejaia et sont financés par le type de financement AMP.

L'objectif de cette contribution consiste à analyser l'impact de la mise en place d'un dispositif d'insertion économique et social « ANGEM », sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie et au niveau de la wilaya de Bejaïa.

L'analyse des bases de données reçues au niveau du dispositif ANGEM ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

- Le dispositif ANGEM contribue non seulement à la création d'emplois mais aussi à l'amélioration de la situation des bénéficiaires, qui peuvent à leur tour donner l'opportunité à la création d'emplois ainsi que l'amélioration de la situation socio-économique des promoteurs.
- Par ailleurs, les modalités de financement offertes par l'ANGEM répondent à des besoins bien précis et selon leurs activités.
- On a montré que les promoteurs financés ont pu créer généralement au minimum un emploi. Aussi, la majorité d'entre eux ont pu augmenter leurs revenus, par conséquent ils ont amélioré leurs situations socio-économiques.

Le dispositif du microcrédit ANGEM a participé à l'insertion socio-économique des bénéficiaires, mais cela n'empêche pas l'existence de quelques limites qui empêchent son développement et qui sont généralement :

- Les lourdeurs administratives et la complexité des procédures d'octroi de crédits.
- L'Etat n'encourage pas le secteur privé.
- Le manque d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires, que ce soit avant ou après l'accès au microcrédit.
- La centration des dispositifs du microcrédit dans des zones urbaines.

## Conclusion générale

---

Enfin pour développer et compléter notre recherche nous proposons quelques sujets qui découlent de notre sujet comme suit :

- L'encouragement de l'initiative privé.
- L'allégement des procédures administratives.
- Le rôle de l'ANGEM dans le développement économique en Algérie.
- L'impact de la crise actuelle sur l'évolution du dispositif ANGEM en Algérie.
- Le microcrédit à travers le dispositif ANGEM et son impact sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie.
- Développer une certaine culture de l'entreprenariat en Algérie, surtout chez les femmes afin de relancer l'économie rurale du pays.

## **REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

## Ouvrages :

1. FAYOLLE. A, 2005, « *Introduction à l'entrepreneuriat* », édition Dunod, paris, p 11
2. MARCHESNAY Michel « Petite entreprise et entrepreneur », Encyclopédie de Gestion, pp. 2209-2219, Editions Economica, Paris, deuxième édition 1997
3. Julien., P. A, Marchesnay., M, « *L'entrepreneuriat* », 1996, Economica, Paris, P 83.
4. Sharma., Chrisman., cité par Michel., C, « *Entrepreneuriat* », 2009, Pearson éducation, Paris, P 291
5. R Hisrich et M Peters, « Entrepreneurship, lancer élaborer et gérer une entreprise » ,1991 éd, económico paris,P 10-11
6. F. Janssen et B. Surlémond : « L'entrepreneuriat : éléments de définition », 2009, p 25.
- A. Berreziga, A. Meziane, « *La culture de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs algériens* »,2012.
7. F.Janssen, : « *Entreprendre : Introduction à l'entrepreneuriat* », 2016,p 26.
8. Fayolle, A, « *entrepreneuriat. Apprendre à Entreprendre* ». Paris, 2004, p169.
9. Say., J.B, cité par Drucker., P, « *Les entrepreneurs* »,1985, L'expansion ACHETTE, P 45.
10. HERNANDEZ Emile Michel, « *Le processus entrepreneurial* », L'Harmattan, 1999.

## COMMUNICATION :

11. Wtterwulghé R, « la PME : Une entreprise humaine », Boeck Université, 1998, p 132
12. Coster., M, « *Entrepreneur et Entrepreneuriat* », 06 juin 2002, Cadres et entrepreneuriat : mythes et réalités, p -16.
13. Jaziri., R, « *Peut-on parler de l'intrapreneuriat dans une organisation complexe comme l'Université: L'acadépreuriat?* », P 7.
14. Bacq., S, Janssen., F, « l'entrepreneuriat social enfant terrible ou fils légitime? Dans shmitt, c, regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales », 2008, Presses de l'université de Québec, p141.

## **ARTICLES ET REVUES :**

15. VERSTRAETE T., « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n°1, 2001
16. SAY, J-B., cité par LE VAN-LEMESLE, L., « L'éternel retour du nouvel entrepreneur ». Revue Française de Gestion, septembre- octobre 1988, p, 134-140
17. Alain. Fayolle op cit, 2004
18. Thierry. Verstraete op cit, 1999
19. Pinchot., (1985), cité par Jaziri., R, op.cit, p21
20. Dédier Van Caillie et Claire Lambrecht, L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs, Mai 1995, p.18
21. J. Makni : « Entrepreneuriat et développement local », 2012, p111.
22. P.Violier « Tourisme et développement local », 2008, P9.
23. FILLON Luis Jacques, « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendance », Vol 10, 1997.
24. Peroux., F, 1964a, cité par Crutzen., C, Dehalle., C, « *Cours d'économie politique* », 2004, Vuibert, p75-77.
25. Daval., H, « *Le processus entrepreneurial d'essaimage* », 2000, Québec, P 92

## **Rapport et autres documents :**

26. Colloque National sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, p, 2.
27. Ville.montereal.qc<pls<documents
28. Décret exécutif N°04-12 du 22/01/2004 portant la création et fixant le statut de l'Agence nationale de gestion de microcrédit
29. Le décret exécutif N°04 du 29 dhou el kaada 1424 correspond au 22 janvier 2004, modifier, portant création et fixant de l'agence nationale de micro crédit
30. Ministère de l'industrie et des mines, 2018, « Bulletin d'information statistique de la PME », n°33, édition novembre, p10-11.
31. Bulletin d'information statistique de la PME, mars 2012

32. Dictionnaire de management de projet, édition AFNOR, 2010, p.96.

**Site internet :**

33. [www.jorap.dz](http://www.jorap.dz) Algerie presse service (JO) n 70

34. [www.angem.dz](http://www.angem.dz),

35. <http://entrepreneurialdynamics.blogspot.com/>

36. [www.cnac.dz](http://www.cnac.dz)

**Mémoires et thèses :**

37. Deschamps., B, « *le processus de reprise d'entreprise par les entrepreneurs personnes physique.* » Thèse de doctorat en science de gestion, France, 2000, p232.

38. DIAMANE. M, KOUBAA. S, « *Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat* », Ecole Doctorale du Groupe ISCAE Casablanca, Maroc, page 2.

39. M. Amghar, « L'impact de la dynamique entrepreneuriale dans la dynamique des territoires : aspect théorique et pratique » (étude du tissu industriel de la région de bordj Bou Arreridj-Algérie). P1

# **ANNEXES**



## Annexes

### Annexe 01 : Décision d'éligibilité de financement de projet

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de la solidarité Nationale de la famille et de la Condition de la Femme

AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICROCREDIT

Antenne régionale de : Bejaia

Coordination de la wilaya de Bejaia

N° : /DEF/2021

#### DECISION D'ELIGIBILITE DE FINANANCEMENT PROJET

Nom :

Prénom :

Identifiant :

L'étude de votre demande de microcrédit relative à l'éligibilité de votre projet portant : (**nom de matériel**)

Par la commission d'éligibilité et de financement date de :

A permis de donner un avis **favorable.**

La structure de votre financement se répartit comme suit :

- **Apport personnel (1%) :**

- **PNR (29%) :**

- **Crédit bancaire (70%) :**

- **Soit un total de :**

**Bonification du taux d'intérêt bancaire (100%) :**

Cette décision d'éligibilité et de financement vous est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

## Annexes

### Annexe 02: Réalisation de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) de Bejaïa 2010 à 2019 par secteurs d'activités ARRETEE AU 31/03/2019

FINACEMENT PAR SECTEURS D'ACTIVITES 2010-2019	AMP Achat de la matière première jusqu'à 100 000 DA												PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA														
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL	TAUX/ FINAN CEMEN T	Emploi s créés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL	TAUX/ FINAN CEME NT	Emploi s créés	
AGRICULTURE	59	125	157	111	164	136	35	53	99	10	949	7,94	949	6	1	3	9	18	6	1	2	0	0	46	6,55	92	
ARTISANAT	790	1218	1661	98	47	73	23	31	54	6	4001	33,49	4001	75	30	54	51	9	6	4	7	6	0	242	34,47	484	
BTP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,14	2	
INDUSTRIE	0	0	35	1131	1815	1408	291	854	1098	90	6722	56,27	6722	0	0	1	20	52	30	34	39	35	5	216	30,77	432	
COMMERCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	12	12	10	13	1	55	7,83	110	
PECHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES	12	17	6	46	56	53	6	26	50	2	274	2,29	274	11	4	7	14	16	13	20	25	29	3	142	20,23	284	
TOTAL ANNEES	861	1360	1859	1386	2082	1670	355	964	1301	108				92	35	65	96	101	67	71	83	83	9				
TOTAL GL /ANNEES	11946										11946	100,00	11946	702										702	100,00	1404	
TOTAL GENERAL FINANCEMENT	12648																										
TOTAL GL /EMPLOIS CREES	13350																										

## Annexes

### **Annexe 03: Réalisation de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) de Bejaïa 2010 à 2019 par genre**

ARRETEE AU 31/03/2019

TYPE DE FINANCEMENT	ANNEES																				TOTAL H	TOTAL F	TOTAL GENERAL H + F	EMPLOIS CREEES
	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019					
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
<b>AMP</b> Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA	694	861	276	1360	996	1859	417	1386	519	2082	273	1670	78	355	224	964	455	1301	50	108	3982	11946	15928	15928
<b>PROJET</b> Achat de la matière première et équipements 101 000,00 jusqu'à 1000 000,00 DA	286	92	106	35	248	65	421	96	417	101	268	67	210	71	150	83	143	83	13	9	2262	702	2964	5928
<b>TOTAL</b>	980	953	382	1395	1244	1924	838	1482	936	2183	541	1737	288	426	374	1047	598	1384	63	117				
<b>TOTAL H+F</b>	1933	1777	3168	2320	3119	2278	714	1421	1982	180											6244	12648	18892	21856
<b>TOTAL GENERAL</b>	18892																							

### Table des matières

**Remerciement**

**Dédicaces**

**Liste des abréviations.**

**Liste des tableaux.**

**Liste des figures.**

**Sommaire**

<b>Introduction Générale.....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I : Généralités Sur L'activité Entrepreneuriale .....</b>	<b>05</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>05</b>
<b>Section 01 : Conception De L'entrepreneuriat. ....</b>	<b>06</b>
Historique De L'entrepreneuriat .....	06
1. La Définition De L'entrepreneuriat .....	06
2. Les Paradigmes De L'entrepreneuriat.....	09
2.1.Le Paradigme D'opportunité D'affaire .....	09
2.2. Le Paradigme De Création D'une Organisation .....	09
2.3.Le Paradigme De La Création De Valeur .....	09
2.4.Le Paradigme D'innovation .....	09
3. Les Formes De L'entrepreneuriat .....	10
3.1. La Création D'une Nouvelle Entreprise (L'entrepreneur Ex-Nihilo).....	10
3.2. La Création D'une Entreprise Par L'essaimage (Extrapreneuriat) .....	11
3.3. La Création D'une Entreprise Par Franchise .....	11
3.4. Intrapreneuriat .....	11
3.5. L'entrepreneuriat Solidaire Et Social.....	12
3.6. La Reprise D'entreprise .....	13
4. Les Différentes Approches Dominantes Dans La Recherche Entrepreneuriale .....	13
4.1. Approche Centrée Sur Les Individus : .....	13

4.2. Approche Comportementale : .....	14
4.3. Approche Centrée Sur Le Processus : .....	15
<b>Section 02 : Aperçu Sur L'entrepreneur, Et Création D'entreprise.....</b>	<b>16</b>
1. Notion D'entrepreneur .....	17
1.1 Définition De L'entrepreneur .....	17
1.2 Les Approches De L'entrepreneur .....	20
1.21 L'approche Par Les Traits « Déterministe » .....	20
1.2.1.1 L'école Des Caractéristiques Psychologiques .....	20
1.2.1.2. L'école Des Grands Hommes : .....	20
1.2.2 L'approche Par Les Faits « Comportementale » .....	21
1.2.2.1 L'entrepreneur Et L'innovation .....	21
1.2.2.2 L'entrepreneur Et Le Management .....	21
1.2.2.3 L'entrepreneur Et Le Leadership .....	21
1.3 Les Typologies De L'entrepreneur .....	21
1.4 Les Caractéristiques De L'entrepreneur.....	23
1.4.1 Les Traits De Caractère .....	24
1.4.2 L'entrepreneur Est Un « Opportuniste ».....	25
1.4.3 L'entrepreneur Est Un Organisateur .....	25
1.4.4 L'entrepreneur Est Un Joueur .....	25
1.5 Les Objectifs De L'entrepreneur.....	25
2. La Création D'entreprise.....	26
2.1 Rappel Sur L'entreprise .....	26
2.1.1 L'entreprise A De Multiples Objectifs, A Savoir : .....	28
2.1.2 L'évolution De La Notion De L'entreprise .....	28
2.1.3 La Classification Des Entreprises : .....	30
<b>Conclusion .....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre II : Entrepreneuriat Et Pme En Algérie .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>35</b>
<b>Section 01 : L'impact De L'entrepreneuriat Sur Le Développement Local .....</b>	<b>35</b>
1.3 Dynamiques Entrepreneuriales .....	35
1.1.1 La Définition Des Dynamiques Entrepreneuriales .....	36

1.1.2 Définition Du Terme Dynamique .....	36
1.2 Le Développement Local .....	37
1.2.1 Généralité Sur Développement Local .....	37
1.2.2 Origine Et Analyse De Terme Développement Local .....	39
1.2.3. Le Développement Local En Algérie .....	39
<b>Section 02 : Pme En Algérie .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Petites Et Moyennes Entreprises (Pme).....</b>	<b>40</b>
1.1 Définition : .....	40
2. Définition Des Pme En Algérie .....	41
3. Caractéristiques Des Pme .....	42
4. Evolution Des Pme En Algérie .....	44
5. Les Organes D'appuis Et La Création Des Pme En Algérie .....	48
5.1 L'angem .....	48
5.2 Cnac .....	48
5.3 L'andi .....	49
5.4 Ansej (Anade).....	50
5.5 Le Fonds De Garantie Des Crédits Aux Pme .....	51
5.6 L'agence Nationale De Développement De La Pme .....	51
6. Impact Des Pme Sur Le Développement Local .....	52
6.1 L'impact Economique .....	52
6.2 Les Impacts Sociaux : .....	52
6.3 Impacts Environnementaux : .....	53
7. La Contribution Des Pme Au Développement Local .....	53
<b>Conclusion .....</b>	<b>54</b>

<b>Chapitre III : Angem Et La Création D'entreprises En Algérie .....</b>	<b>56</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>56</b>
<b>Section 01 : Le Dispositif De Gestion Des Microcrédits Angem .....</b>	<b>56</b>
1. Mise En Place Et Evolution Du Dispositif Angem .....	57
2. Organisation Du Dispositif Angem.....	58
2.1. Le Conseil D'orientation .....	58
2.2. Le Directeur Général.....	59
2.3. Le Comité De Surveillance .....	59
3. Démarches De La Création D'entreprise .....	59
3.1. Démarche Administratives Du Dispositif Angem .....	59
4 Procédure De Création De La Micro-Entreprise Dans Le Cadre Du Dispositif Angem .....	60
4.1 Conditions D'éligibilité Du Promoteur .....	61
4.2 Les Services Financiers.....	61
4.3 Les Services Non Financiers .....	64
4.4 Aides Financières Et Avantages Fiscaux .....	65
4.4.1 Accompagnement Et Financement.....	65
4.4.2 Les Avantages Fiscaux :.....	65
4.5 Le Principal Intervenant Dans La Réalisation Du Projet .....	66
4.5.1 Fonds De Garantie Mutuelle Des Micro Crédits (Fgmmc).....	66
<b>Section 2 : Bilans Relatifs A L'angem .....</b>	<b>67</b>
1. Bilan De L'angem .....	67
1.1 Réparation Des Crédits Octroyés Par Type De Financement .....	67
1.2 Réparation Des Crédits Octroyés Par Genre .....	68
2. Projets Financés Par L'angem.....	69
2.3 Type D'activité Financé :.....	69
2.4 Formules De Financement .....	72
<b>Conclusion .....</b>	<b>73</b>

<b>Chapitre IV : Rôle De L'angem Dans La Promotion Des Pme.....</b>	<b>75</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>75</b>
<b>Section 1 : Paysage De L'entrepreneuriat Dans La Région De Bejaia .....</b>	<b>75</b>
1.1 Présentation De L'organisme D'antenne Angem De La Wilaya Bejaïa .....	75
1.2 Historique De L'antenne Angem De La Wilaya Bejaïa .....	75
<b>Section 2 : Contribution De L'angem Au Développement Local .....</b>	<b>77</b>
1. Bilans Du Dispositif Angem Cumulé Des Services Financiers Au 31/03/2019 .....	77
1.1 La Répartition Des Prêts Accordés Par Genre .....	79
1.2 La Répartition Des Prêts Accordés Par Secteur D'activité .....	79
1.3 La Répartition Des Prêts Accordés Par Les Deux Types De Financement .....	81
2. Essai D'évaluation Du Dispositif Angem .....	82
<b>Conclusion .....</b>	<b>84</b>
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>86</b>
<b>Reference Bibliographique</b>	

**Annexe**



## **Résumé :**

En Algérie, la nouvelle politique de développement se tourne vers la création d'entreprises. Ce qui fait que les pouvoirs publics mettent en place un ensemble des mesures et aides engagées simultanément. C'est ainsi qu'en plus des actions à caractère conjecturel, des dispositifs de type structurel sont mis en œuvre depuis le milieu des années 1990 selon une approche économique basée sur la création d'emplois par l'investissement productif CNAC, ANSEJ et le cas de l'ANGEM qui nous intéresse particulièrement

Cependant le microcrédit ANGEM est devenu opérationnel depuis 2004, il est composé de plusieurs antennes et celle qui nous intéresse est l'antenne de la wilaya de Bejaïa qui représente un instrument de réalisation de la politique de gouvernement en matière de lutte contre le chômage et la précarité, suivi d'une évaluation qui nous permettra d'analyser la contribution de ce dispositif à la dynamique entrepreneuriale et au développement local.

**Mots clés :** Dynamique entrepreneuriale, Développement local, ANGEM, Bejaïa

## **Abstract:**

In Algeria, the new development policy turns towards the creation of businesses. This means that the public authorities put in place a set of measures and aids undertaken simultaneously. Thus, in addition to actions of a conjectural nature, structural-type devices have been implemented since the mid-1990s according to an economic approach based on job creation through productive investment CNAC, ANSEJ and the case of ANGEM which interests us particularly.

However, ANGEM microcredit has become operational since 2004, it is made up of several branches and the one that interests us is the branch of the wilaya of Bejaïa which represents an instrument for the implementation of government policy in the fight against unemployment and precariousness, followed by an assessment that will allow us to analyze the contribution of this device to entrepreneurial dynamics and local development.

**Keywords:** Entrepreneurial dynamics, Local development, ANGEM, Bejaïa

## **المخلص :**

في الجزائر ، تتجه سياسة التنمية الجديدة نحو إنشاء الشركات. وهذا يعني أن السلطات العامة قد اتخذت مجموعة من الإجراءات والمساعدات في وقت واحد. وبالتالي ، بالإضافة إلى الإجراءات ذات الطبيعة التخمينية ، تم تنفيذ الأجهزة الهيكلية منذ منتصف التسعينيات وفقاً لنهج اقتصادي قائم على خلق فرص العمل من خلال الاستثمار الإنتاجي CNAC و ANSEJ وحالة ANGEM التي تهتمنا بشكل خاص

ومع ذلك ، فقد بدأ العمل بالائتمان الصغير في الوكالة منذ عام 2004 ، وهو يتألف من عدة فروع ، والفروع الذي يهتمنا هو فرع ولاية بجاية الذي يمثل أداة لتنفيذ سياسة الحكومة في مكافحة البطالة والهشاشة ، ويتبع ذلك من خلال تقييم سيسمح لنا بتحليل مساهمة هذا الجهاز في ديناميكيات ريادة الأعمال والتنمية المحلية.

الكلمات المفتاحية: ديناميكيات ريادة الأعمال ، التنمية المحلية ، ANGEM ، بجاية